

Discours de M. Fernand Choquette, M.A.L., sur la motion Chaloult - le 8 avril 1942

La motion qui nous est soumise exprime l'avis:
"a) que les électeurs de cette Province doivent
répondre non à toute question relative à la libé-
ration du gouvernement fédéral des promesses et
engagements touchant le service militaire obli-
gatoire hors du Canada;
"b) que les cultivateurs et les employés de fer-
me doivent être exemptés de tout service mili-
taire, quel qu'il soit.

Mon honorable ami veut-il seulement par cette motion que nous nous prononcions pour ou contre la conscription? Si tel était le cas, il ne saurait y avoir aucune hésitation de la part des membres libéraux de cette Chambre qui se sont faits les champions du volontariat à la suite du Premier Ministre du Canada, des honorables Lapointe, Cardin, Power et de l'honorable Premier Ministre de cette Province. La politique de M. King a toujours été la même: participation aux guerres extérieures, aucune sans le consentement du parlement! Conscription, jamais! Je parle évidemment de conscription pour service outre-mer. Lors du déclenchement des hostilités le gouvernement fédéral s'en est bien trouvé.

Dès le 30 mars 1939, l'honorable M. King (Hansard page 2658) disait ce qui suit:

"Le Gouvernement actuel affirme sa conviction
que la conscription des hommes en vue du ser-
vice outre-mer ne constituerait une mesure ni ne-
cessaire ni efficace. Laissez-moi vous dire qu'au-
si longtemps que le présent Gouvernement res-
tera au pouvoir, aucune mesure de ce genre ne
sera adoptée.

Le 23 juin 1940, les Honorables MM. Lapointe et Cardin s'adres-
sant par la voix de la radio à la population de la Province de Québec
à l'occasion de la loi de mobilisation s'exprimaient comme suit:

M. Lapointe. "De fait, lorsque je parlai au
Parlement Canadien, lors de la déclaration de
la guerre, le 9 septembre 1939, page 71 du Han-
sard, je disais ce qui suit: L'autre opinion est
celle des gens qui, fermant les yeux à la réali-
té, se font les protagonistes d'une politique qui
désunirait le Canada, car de telles mesures ne
seront jamais acceptées ou appliquées par et
dans une partie très importante du pays. La
Province entière de Québec, — et je parle ici
avec toute ma responsabilité et la solennité que
je puis donner à mes paroles — ne voudra ja-
mais accepter le service obligatoire ou la con-
scription en dehors du Canada. J'irai encore plus
loin. Quand je dis "toute la Province de Qué-
bec" je veux dire que telle est mon opinion
personnelle". Et je continuerai en déclarant que
mes collègues et moi n'accepterions jamais une
telle mesure.

De même, avant la guerre, lors d'un grand
débat à la Chambre des Communes, le 31 mars
1939, page 2510 du Hansard, je me servais du
langage suivant: J'aborde maintenant un sujet
délicat. Les Canadiens français ne conviendront
jamais qu'un gouvernement, quel qu'il soit, ait
le droit de leur imposer le service militaire ou-
tre-mer. Telle était mon opinion en 1917, et elle
est restée la même. Je suis persuadé que la con-
scription fut alors une erreur d'une ampleur ef-
froyable et que nous récoltons encore les tris-
tes résultats de cette politique malheureuse."

M. Cardin. A ceux qui veulent vous troubler
et vous pousser au mécontentement, je dis: Li-
sez donc la loi. Voici l'article troisième: Les
"pouvoirs conférés par l'article qui précède ne
peuvent pas être exercés aux fins de requérir
des personnes de servir dans les forces militai-
res, navales ou aériennes en dehors du Canada,
et de ses eaux territoriales."
"Est-ce assez clair? Et remarquez-le bien, il ne
s'agit pas ici d'une promesse, d'un engagement
qui pourrait être changé par le gouvernement.
C'est la loi. Personne ne pourra lui faire dire
autre chose. Le service militaire qu'elle autorise
est limité au Canada."

"Ceux qui doutent encore doutent de la loi. Ils
méprisent ce qui est la base de l'ordre dans un
pays. Ne les écoutez pas. Ce n'est point votre
intérêt qu'ils recherchent, c'est plutôt le leur."

Le 20 mars 1942, l'honorable M. Manion faisait une déclaration
publique dans les journaux en réponse aux critiques de MM. Meighen
et Hanson touchant les engagements anti-conscriptionnistes qu'il avait
pris comme chef du parti conservateur lors de la dernière élection fé-
dérale. Voici ce qu'il dit:

"Lors de l'élection générale de 1940, j'ai parlé
d'un océan à l'autre à quelque 65 assemblées, et
avant chaque assemblée, y compris celles que
j'ai tenues à Toronto, à London, à Vancouver, à
Victoria, à Halifax et à St-Jean N. B., la premiè-
re demande qui m'était faite par nos candidats
était que je déclare clairement que j'étais oppo-
sé à la conscription pour le service outre-mer.
Suite à la page deux



M. Fernand Choquette, M.A.L.

FEU M. NUMA BELANGER

M. Numa Bélanger, est dé-
cédé à l'Hôtel-Dieu de Qué-
bec, à l'âge de 75 ans. Il
était le frère de M. Fortu-
nat Bélanger, décédé, il y
a quelques semaines. Il
était avantageusement con-
nu à Montmagny.

—Vendredi dernier, le 3 avril, est
décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec,
à l'âge de 75 ans, monsieur Numa
Bélanger, célibataire, fils de feu
M. Joseph Bélanger, cultivateur, de
la Rivière du Sud, et de feu Dame
Adeline Têtu.

Le défunt laisse dans le deuil,
une sœur, Mme Vve Amédée Ber-
nier, de notre ville. Il n'a survécu
qu'un mois à son frère, M. Fortu-
nat Bélanger, décédé subitement le
5 mars dernier.

Le service de M. Bélanger a été
chanté, lundi, le 6 avril, à 10 heu-
res, par M. l'abbé Léon Bélanger,
du Collège de Ste-Anne-de-la-Po-
catière, neveu du défunt. MM. les
abbés Gérard Gariépy et F. de Va-
rennes, remplissaient les fonctions
de diacre et de sous-diacre.

La levée du corps fut faite par
M. le curé Aug. Lessard, V.F.
M. Henri Gaudreau, cousin du
défunt portait la croix.

Les porteurs du corps étaient:
MM. Gaston Bernier, Léon Caouet-
te, de L'Islet, Félix Catellier, de
Ladurantaye et Aurèle Corriveau,
de Saint-Valier, neveux du défunt.

Tenaient les coins du drap mor-
tuaire: MM. Luc Catellier, de St-
Valier, Eugène Têtu, Roch Bernier,
et Philippe Nicole, cousins.

Conduisaient le deuil: MM. Ro-
bert Bélanger, comptable, de Mont-
réal et E. Bernier, neveux du dé-
funt, Louis et Adélard Bélanger,
Jos.-A. Proulx, Joseph Bélanger,
Amédée Proulx, ses cousins, Alex.
Chouinard, avocat, Alb. Thibault,
Damase Beaudoin, Nap. Poirier,
père et fils, Irénée Poirier, maire
de la paroisse, Joseph, Louis, A-
chille et F. Fournier, Wenceslas
Nicole, Georges Langlois, E. Four-
nier, E. Cloutier, Ubald Têtu, J.
Bernier, Ad. Normand, Jos.-Omer
Nicole, Omer Têtu, Yves Nicole,
A. et F. Castonguay, Ad. Morin,
Wilfrid Leblanc, E. Boulanger, et
un grand nombre d'autres.

Notre journal présente ses plus
vives sympathies à la famille en
deuil.



Si aride que soit la présentation d'un rapport financier, l'étude du
budget provincial n'en présente pas moins une phase des plus impor-
tantes de la Session: c'est la pièce de désistance dont dépend le rouage
administratif et économique de toute la province.

C'est avec une réelle satisfaction que l'hon. Arthur Mathewson, tré-
sorier de la province de Québec, a annoncé, le 1er avril, dans son dis-
cours sur le budget, un surplus de \$1,500,000.

Le trésorier a présenté une large synthèse de l'administration finan-
cière de la province au cours des quatre dernières années. Il a démon-
tré pour quelles raisons le déficit qui atteignit \$52,000,000 durant la der-
nière année de l'Union Nationale s'est transformé pour cette année en
un solide surplus de \$1,500,000. Au cours des douze mois qui viennent
de s'écouler, la province n'a fait aucun emprunt pour solder les frais
de son administration. Le crédit de la province a été restauré et on a
payé près de \$5,000,000 au fonds d'amortissement.

"De nouveaux progrès ont été réalisés, dit M. Mathewson, et je suis
fier de pouvoir annoncer que pour l'année financière qui a commencé le
premier avril 1941 et qui s'est terminée le 31 mars 1942, le gouverne-
ment de la province de Québec a équilibré son budget sur une base glo-
bale et que les résultats de l'année sont encore meilleurs que ceux qui
avaient été prévus. C'est la première fois depuis bien des années que
l'on a obtenu un excédent global. Par excédent global, j'entends que le
gouvernement a fait face au paiement de toutes les dépenses, qu'elles
soient ordinaires, extraordinaires ou de capital, au seul moyen des re-
venus courants et sans avoir recours à aucun emprunt, sauf pour rem-
bourser d'anciennes dettes à leur échéance."

Les excellents résultats de notre politique financière ne sont-ils pas
démonstrés par les gains considérables des obligations de la province sur
le marché?

"En septembre 1936, déclare M. Mathewson, juste après que l'Union
Nationale eût pris le pouvoir, les obligations 4 1/2% de la province de Qué-
bec, échéant le 2 janvier 1963, se vendaient à 115%. Après trois années
de gouvernement de l'Union Nationale en septembre 1939, ces obliga-
tions avaient perdu quatorze points et se vendaient 101 1/2%. Aujourd'hui
après deux ans et demi de régime libéral la même émission est remon-
tée à 112%."

Les obligations de la province de Québec sont en train de regagner
la situation enviable dont elles jouissaient dans le passé, constituant
ainsi un baromètre de notre position financière, de notre crédit.

L'hon. M. Mathewson est un homme d'affaires averti et prévoyant,
un homme d'ordre: l'exposé de son budget le démontre clairement. A la
discretion du trésorier provincial on reconnaît la compétence indubitable
d'un sociologue et d'un patriote éclairé; il évite de faire ressortir ses
mérites personnels pour mettre en évidence l'oeuvre collective du gou-
vernement qui dirige avec tant de sagesse l'hon. M. Adélard Godbout.

Il a suffi de trois ans d'une saine administration pour présenter un
budget équilibré et redonner à la province le crédit qu'elle avait perdu
sous le régime de l'Union Nationale. Aussi l'hon. trésorier provincial a-
t-il raison de communiquer son optimisme dans l'avenir, dans cette pé-
riode de l'après-guerre qui verra sûrement et pour laquelle le Québec
a commencé à se préparer.

Après avoir souligné les améliorations apportées dans les divers
départements provinciaux, l'hon. M. Mathewson, en conclusion fait un
exposé des idées du gouvernement en ce qui concerne la préparation de
l'après-guerre. "Il est évident que la transformation de l'économie de
guerre à l'économie du temps de paix amènera d'inévitables dislocations
dans la vie des individus. Mais notre pays peut envisager sans crainte
les ajustements qui suivront la guerre si on les examine courageuse-
ment et à la lumière de la raison. Bien que l'on puisse se rendre compte
que la fin des hostilités n'amènera pas la paix dans le sens véritable du
mot, elle permettra tout au moins le transfert à d'autres sphères, de
certaines activités."

"Notre pays est jeune, vigoureux et potentiellement riche. Nous
disposons de richesses naturelles dans notre agriculture, dans nos mi-
nes et dans d'autres domaines, ressources qui ne demandent qu'à être
développées. Nous disposons de bras pour accomplir le travail nécessai-
re. L'affectation des travailleurs à leurs nouvelles tâches constituera
le problème qu'il nous faudra régler. Il serait complètement déraison-
nable de penser que le gouvernement, comme tel, pourrait ou devrait trou-
ver du travail pour tous les citoyens. Des expériences socialistes extrê-
mes de ce genre ont échoué partout où elles ont été mises en pratique.
Il convient de maintenir et d'encourager l'initiative privée mais l'initia-
tive privée doit être coordonnée et alignée à l'intérêt public. Les entre-
prises privées ne devraient pas être tellement épuisées par une imposi-
tion exagérée qu'elles se trouveront privées de réserves pour faire face
aux difficultés de l'avenir."

"Le gouvernement, d'autre part, peut aider. Pour que soit effecti-
ve la coopération du gouvernement dans le domaine économique, le cré-
dit du gouvernement doit être sain. A tous les facteurs que je viens d'é-
numérer, à savoir: ressources naturelles, travailleurs bien disposés et
crédit sain, il convient d'ajouter le plus important de tous les éléments,
à savoir: l'intelligence cultivée, et la stabilité au point de vue social.
C'est notamment pour tenir compte de ce facteur que le gouvernement
projette de prendre à l'avenir toutes mesures possibles pour améliorer
Suite à la page six

DISCOURS DE M. F. CHOQUETTE

Suite de la page 1

"Alors que chacun de nos candidats pouvait exprimer librement son opinion sur tous les points de notre programme, je ne me rappelle pas d'avoir entendu aucun de nos partisans exprimer autre chose que sa satisfaction sur mon programme anti-conscriptionniste et sur mon projet de gouvernement national, programme et projet adoptés il est vrai alors que la situation relative à la guerre était largement différente de celle d'aujourd'hui, mais adoptés avec un désir tout à fait approprié à l'unité et à l'entente nationales.

"Après l'élection j'ai écrit à tous nos candidats pour leur demander leur opinion sur la cause de la défaite de notre parti. Sur plus de 200 candidats les deux tiers m'ont répondu et, sauf deux exceptions, ils expriment l'opinion que les électeurs avaient craint qu'il n'y eût beaucoup plus de danger d'avoir la conscription avec nous qu'avec nos adversaires.

"... Dans un de ces discours, M. Meighen a déclaré que je n'avais pas le droit de promettre qu'il n'y aurait pas de conscription et, sans s'arrêter pour respirer ou sans prendre le temps de réfléchir sur quelques-unes de ses propres promesses à Hamilton et ailleurs il fit lui-même la promesse qu'il y aurait conscription. Il fut démenti par environ 5000 voix de majorité!

Il faut reconnaître que les résultats merveilleux que le Canada a atteints dans son effort de guerre sont attribuables à la formule adoptée par le parti libéral dès le début du conflit. Cette formule a été celle du parti libéral depuis 25 ans. Par la formule du volontariat qui est celle de l'Australie, de l'Afrique du Sud et de l'Irlande du Nord, le Gouvernement d'Ottawa a réussi à concilier des divergences qui semblaient irréconciliables.

Au début de la session le discours du Trône a signalé le patriotisme de nos jeunes gens qui font leur service militaire ou qui se sont enrôlés volontairement dans nos forces armées pour la défense du territoire canadien sur tous les théâtres de la guerre. On y soulignait même les paroles élogieuses du Général McNaughton à l'adresse des régiments canadiens-français.

Si l'on compare l'attitude de Québec à celle des autres minorités dans l'Empire britannique, nous pouvons dire que jamais une minorité n'a donné à une majorité, une preuve de loyauté aussi grande, une contribution aussi vaste que ne l'a fait la Province de Québec en hommes, argent et sacrifices. Ceci grâce à la formule du volontariat.

Me serait-il permis d'ouvrir une parenthèse pour dire que le comté de Montmagny donne l'exemple au reste de la Province. Il vient pour la deuxième fois de dépasser l'objectif qui lui avait été assigné pour l'emprunt de la victoire. Son centre d'entraînement d'abord sous la direction du Colonel J. P. J. Godreau et maintenant du Colonel Cortlandt Fages, est le modèle des camps militaires de la Province.

Un grand nombre de nos jeunes se sont enrôlés volontairement. Je me permets de citer à cette Chambre l'héroïsme du Lieutenant Raymond Béchard, de Montmagny, membre de l'Aviation Royale Canadienne qui, en février dernier, a perdu la vie en accomplissant son devoir alors qu'il était en service actif en Angleterre. Il est tombé au champ d'honneur. Il est mort pour sa patrie. Honneur à lui! Honneur à sa famille!

Puisque l'agriculture, elle aussi, joue un rôle essentiel dans la guerre, je désire aussi déplorer la disparition récente d'un grand agriculteur de chez nous, M. Fortunat Bélanger, agriculteur, écrivain et lauréat du mérite agricole, auteur des "Mémoires d'un cultivateur". M. Bélanger est après le Premier Ministre l'un de ceux qui ont jeté le plus de lustre sur la classe agricole dans notre province. A sa famille, je réitère l'expression de ma plus profonde sympathie.

Il faut donc admettre que le succès de notre effort de guerre est attribuable à la politique d'unité nationale de King et de Lapointe. J'exprime le vœu que le gouvernement fédéral s'en tienne à cette politique:

- 1° Parce que le système volontaire a permis au Canada d'atteindre ces résultats magnifiques que le Premier Ministre Churchill a lui-même signalés lors de son passage parmi nous;
- 2° parce que nos chefs politiques ont pris l'engagement au début du conflit envers chacune des provinces qui composent la Confédération de poursuivre la guerre par le système du volontariat;
- 3° parce que la raison qui justifiait le volontariat en 1939 et en 1940, à savoir le maintien de l'unité nationale, n'a pas cessé d'exister. Au contraire, et plus que jamais, sommes-nous d'avis qu'une mesure de coercition allant à l'encontre de la volonté populaire dans notre province serait de nature à briser irrémédiablement l'unité nationale et à compromettre notre effort de guerre;
- 4° parce que la défense du territoire canadien menacé requiert la présence au pays du plus grand nombre de défenseurs possible;
- 5° parce que le triomphe de la cause commune nous commande de maintenir à son maximum notre production agricole et industrielle.

La guerre du Japon ne fait-elle pas que justifier la politique suivie jusqu'ici par Ottawa? Ce n'est plus seulement l'Empire britannique qui est menacé dans son ensemble, mais c'est le continent américain; c'est le territoire canadien qui est directement en péril. Et alors, c'est la défense du Canada sur le continent américain qui doit occuper nos premiers soucis.

La défense du Canada trouve la province de Québec unie comme un seul homme. Comme en 1775 et 1812 les Canadiens-Français unis à leurs compatriotes de langue anglaise défendront de leur sang et de leur vie ce sol sacré de leurs ancêtres, auquel ils sont enracinés par tant de générations!

Le hasard veut que je sois l'arrière petit-fils d'Etienne Pascal Taché à qui on attribue cette parole historique: "Le dernier coup de canon tiré au Canada pour l'Angleterre le sera par un Canadien-Français". Ce n'était pas par amour de l'Angleterre que l'ancien Premier Ministre parlait ainsi; il voulait proclamer notre attachement aux institutions que la Grande-Bretagne a engendrées et à la faveur desquelles nous avons réussi à reconquérir nos droits et nos libertés. Les institutions britanniques font maintenant partie de notre patrimoine national; elles s'incorporent à notre régime démocratique. Ces institutions, nous voulons les conserver et nous les défendrons en même temps que nous défendrons le sol canadien.

La défense de l'Australie, on le voit aujourd'hui ne peut plus se

faire en Lybie, mais elle doit se faire en Australie; et la défense du Canada doit se faire au Canada et sur le continent américain.

Si la défense du Canada exige aussi notre intervention sur les autres théâtres de la guerre pour tenir l'ennemi éloigné de nos rives, je dis que nos volontaires semblent fournir là-bas toute la contribution qu'il est raisonnable d'attendre de nous en égard au chiffre de notre population. C'est pour maintenir cette défense extra-territoriale qu'on nous a proposé et que nous avons accepté une participation libre et volontaire.

Sur cette question du service outremer, c'est évidemment le privilège du Premier Ministre du Canada de consulter l'électorat surtout s'il s'agit d'éviter un plus grand mal; et en cela combien sa conduite ne fait-elle pas contraste avec celle de son prédécesseur de 1917!

Mais si l'on veut respecter les conditions solennelles de notre adhésion à la déclaration de guerre, je soutiens que moralement la politique du volontariat ne saurait être changée sans un vote affirmatif dans toutes les provinces du Canada ou du moins chez les deux principaux éléments qui composent notre population. Autrement, ce serait la théorie du chiffon de papier qui l'emporterait.

Le peuple de la Province de Québec a bien le droit cependant, s'il le désire, de modifier son attitude lors du plébiscite. Il n'hésiterait pas à la modifier s'il croyait que le salut de la patrie l'exige. Mais en cela, il est le maître absolu et personne dans cette Chambre n'a le droit de lui dicter sa manière d'agir. Quoiqu'il arrive, on peut être assuré que l'amour de son pays et le salut de la nation canadienne seront ses seuls guides dans la décision qu'il aura à prendre le 27 avril prochain.

Je n'aurais donc pas hésité à voter pour la motion de mon honorable ami s'il s'était contenté d'exprimer notre opposition à la conscription pour service outremer tant et aussi longtemps que le peuple de Québec, comme celui des autres provinces, n'aura pas relevé le pouvoir fédéral de ses engagements. Je l'aurais fait à raison du caractère de pacte qu'a revêtu la modalité de notre participation à la guerre actuelle.

Je l'aurais fait bien que je trouve la motion inopportune et de nature à provoquer ailleurs le résultat que le proposeur veut sans doute éviter sans rien modifier de l'attitude de la province de Québec. J'aurais fait seulement comme preuve du respect de la parole donnée et comme expression de mon opinion personnelle.

Malheureusement, la motion est rédigée de telle façon qu'on ne peut raisonnablement nous demander en tant que Législature de l'accepter dans ses termes. Si elle avait été présentée par un autre que mon honorable ami, je dirais que son auteur l'a intentionnellement rédigée de cette façon afin d'embarrasser le gouvernement et de mettre la députation dans l'obligation de la rejeter. Mais, je n'impute aucune intention de cette nature à mon honorable ami. Je connais sa loyauté et son patriotisme.

La motion veut que dans une question fédérale la Législature impose sa volonté au peuple en disant qu'il doit voter dans un sens plutôt que dans l'autre lors du plébiscite. J'ai déjà eu l'occasion de déclarer que je voterais dans la négative lors du plébiscite et je n'ai pas d'objection à le répéter que je le ferai comme expression de mon opinion personnelle et à raison des engagements que j'ai contractés envers mes électeurs; mais je ne puis dicter mes opinions à l'électorat en votant une motion à l'effet que le peuple "doit" voter d'une manière ou de l'autre. Le peuple est souverain. Il est au-dessus du Parlement. Il n'est lié par aucun engagement comme nous le sommes et il est libre de voter comme il l'entendra.

Ici, le vœu que nous exprimerions ce serait comme représentants, comme mandataires, comme porte-parole du peuple que nous l'exprimerions; nous parlerions pour lui et à sa place. Pouvons-nous faire cela, lorsque c'est le peuple qui a la parole, lorsque c'est lui qui est directement appelé à se prononcer lui-même? Il me semble que la simple convenance nous commande d'écouter sa voix d'abord et de parler ensuite. Ceci ne nous empêche pas de le guider et de le guider si nous voulons tenter de le faire sans prétendre lui dicter notre manière de voir. Pour me servir de la comparaison d'un journaliste qui a de l'esprit, je me demande ce que l'on dirait de nous si à la veille d'une élection générale nous adoptions une motion exprimant le vœu que le peuple "doit" voter pour nous et "doit" nous réélire tous au scrutin qui va suivre!

D'autres législatures se sont prononcées, il est vrai; mais je crois qu'elles se sont contentées de faire un appel à la population sans prétendre lui dicter une ligne de conduite. Si elles ont agi autrement, donnons leur donc dans Québec l'exemple de la logique, de la mesure et de la convenance.

J'aborde maintenant le second point de la motion, celui qui a trait blent reconnaître toute l'importance de notre production agricole com à l'exemption des fils de cultivateurs. Nos deux gouvernements semme facteur essentiel de notre effort de guerre. Nous en avons la preuve dans le discours du Trône, dans la correspondance de notre Premier Ministre et dans la nouvelle politique annoncée par l'honorable M. King.

"En s'inspirant des nécessités de l'heure pour orienter son programme économique le gouvernement, qui disait le discours du Trône, se propose d'accroître la production agricole de telle sorte que notre Province soit une abondante source de ravitaillement, aussi bien qu'un arsenal, pour les nations alliées. Nos cultivateurs seront encouragés à augmenter le rendement de leurs terres, et nos colons recevront l'appui voulu pour activer leurs fructueux travaux de défrichement."

Les journaux du 19 mars dernier rapportaient que la Fédération des agriculteurs d'Ontario avait elle aussi adopté une résolution priant le gouvernement de retarder l'entraînement militaire des jeunes gens dont la présence est essentielle sur les fermes, et d'examiner la ligne de conduite de toutes les commissions chargées de fixer les prix en temps de guerre, afin d'améliorer le sort des cultivateurs (*La Patrie* 19 mars 1942).

Pour ce qui est de la correspondance du Premier Ministre, je l'ai relue dans le "Courrier de Montmagny", l'un des meilleurs hebdomadaires de la Province, et j'y lis ce qui suit:

"Nos cultivateurs, écrivait l'honorable M. Godbout à l'honorable J. L. Balfour, le 30 mai dernier: "... Nos cultivateurs se plaignent qu'il leur sera impossible de s'assurer la main-d'œuvre nécessaire au travail de la terre."

Suite à la page six

ST-PIERRE

NOTES SOCIALES

M. l'abbé Roch Rochette, assistant procureur du Séminaire de Québec, est venu prêter son concours à M. l'abbé Jules Rancourt euré-assistant, pour les offices de la semaine sainte.

—Étaient dans leur famille à l'occasion de la fête de Pâques: M. Chs.-Amédée Bernier, avocat de Québec, chez ses parents, M. et Mme Charles Bernier, M. P.-Aug. Proulx, de Montréal, chez son père, M. Louis Proulx.

—M. Roger Godbout, avocat, de Québec, chez son amie, Mlle Yvette Cloutier.

—M. Edgar Blais, de Québec, chez son père, M. Edmond Blais.

—M. et Mmes Jos. Rousseau, de Québec, et Ferdinand Rousseau, de Montmagny, chez leurs parents, M. et Mme Arémisse Rousseau.

—M. et Mme Laurent Normand, de Arvida, chez M. Louis Proulx. Ils se sont aussi rendus à Montmagny visiter leurs frères, MM. Charles et Noël Normand ainsi que Mmes Edouard et Charles Normand. Ils passeront une quinzaine parmi nous.

—Mlle Valentine Blais, institutrice à Bienville et Jeanne Blais, de Québec, chez leurs parents, M. et Mme Jos. Ed. Blais.

—M. et Mme Fernand Kirouac et leur fils, Claude, chez leurs parents, M. et Mme William Kirouac.

—Mlle Yvonne Blais, de Loretteville, chez sa mère, Mme Vve Narcisse Blais.

—M. Zotique Proulx, après un séjour de quelques semaines, à Ste-Euphémie et autres endroits, de retour dans sa famille.

—Mlle Estelle Cloutier, de Montmagny, chez sa mère, Mme Alfred Doyer.

—M. Paul Baillargeon, du C. de Valcartier, chez son père, M. Eugène Baillargeon.

—M. et Mme Freddy Gaudreau et leurs enfants, de Montmagny, chez leurs parents, M. et Mme Edouard Lamonde.

—M. Henri Proulx, du Camp de Valcartier, chez ses parents.

—M. Roger Picard, de Québec, chez son amie, Mlle Candide Laflamme.

—Mlle Gabrielle Proulx, de Montréal, passe une quinzaine, chez ses parents.

—M. Hector Savard, de l'Abitibi, dans sa famille.

—Mlle Jeanne Gagné est allée passer quelques jours à Québec et Lévis.

—M. et Mme Lionel Fortin et leurs enfants, de retour du Cap St-Ignace.

—Mme E.-C. Lislois, s'est rendue à Montmagny, récemment.

—Mlle Lucille Kirouac, a passé quelques jours à Québec, chez ses parents, M. et Mme Aimé Kirouac.

—M. l'abbé Jules Rancourt est allé passer quelques jours dans sa famille, à Château-Richer et à Québec.

—M. Joseph Roy, après avoir passé les mois d'hiver à New-Portland, Me., est de retour dans sa famille.

—Mlle Isabelle Gamache après avoir passé l'hiver à Asbestos, est de retour parmi nous, où elle réouvrira son salon de coiffure comme par le passé.

—Mme Vve Edgar Beaumont et ses fils, Jean-Paul, André et Roger, de Madison, Me., passent actuellement une quinzaine chez des parents et amis. Ils se rendront aussi à Montmagny, chez Mme Oscar Belley, sœur de madame Beaumont.

● Un revenu record

Washington. — (P.C.) Le ministère du commerce estimait que le revenu national en février, aux États-Unis, avait atteint un taux tel que s'il était égal pendant les douze mois de l'année, il atteindrait à la fin de celle-ci le joli montant de \$104,700,000,000.

Nouvelles Sociales

M. René Dufour, de Lévis, était de passage à Montmagny, en fin de semaine, l'invité de son amie, Mlle Berthe Collin.

M. Ludger Fournier et sa fille, Danielle, de Québec, chez M. Alexandre Fournier, en fin de semaine.

Mme Alfred Renaud, de Québec, chez sa mère, Mme Pamphile Laurendeau.

M. et Mme Walter Boudreau, de Québec, chez M. et Mme Amédée Langlois.

M. et Mme Nérée Poulin, de Rivière-du-Loup, à Montmagny chez MM. et Mmes Jules Poulin et Armand Collin.

M. et Mme Donat Morin, de Québec, de passage à Montmagny, à l'occasion de la fête de Pâques.

Mlle Marcelle Rousseau, à Québec, rend visite à sa sœur, Mlle Madeleine Rousseau.

MM. Jean-Paul Gosselin et Raymond Coulombe, à Québec, en fin de semaine.

M. et Mme Florian Bernatchez, de Québec, chez MM. Amédée Côté et Marius Bernatchez.

Mmes Uldéric Roy et Edgar Thibault, Mlle Annie Roy, se sont rendues à Québec rendre visite à Sœur Roy, au Couvent des Dominicaines ainsi qu'à M. l'abbé Moise Roy, de l'Hôpital Laval.

M. et Mme Henri Bernatchez et leurs enfants, de Québec, ont passé le dimanche de Pâques, chez M. Edmond Bernatchez.

M. Jean-Louis Auclair, de Drummondville, chez son père, M. André Auclair.

Mme Ernest Thibault, s'est rendue visiter sa fille, Mlle Ste Camille de la Charité, au Couvent des Dominicaines.

Mme J.-L.-A. Chevrone, de Pte-au-Père, chez son père, M. Théophile Beaumont.

Mme Raoul Gagné, de passage à Québec, samedi dernier.

Mlle Monique Paris et M. Lionel Paris, de Victoriaville, chez M. Paul Paris, dimanche.

Mlle Claire Couillard, de Québec, chez son père, M. Ludger Couillard, dimanche.

M. Roland Hallé, de passage chez ses parents, à Lévis, dimanche.

M. Jules Ruel, de Québec, chez ses parents, en fin de semaine.

Mlle Charlotte Gagnon, de Québec, chez son père, M. Ferdinand Gagnon, dimanche.

Mlle Blanche Raymond, de Rivière-du-Loup, était à Montmagny, di-

manche, l'invitée de son frère, M. Roger Raymond et de la famille Amédée Fournier.

M. Charles Blanchette, à Québec, dimanche dernier.

M. et Mme Dominique Fournier et leur bébé, de Québec, chez Mme Louis Thibault.

M. Robert Fortin, de Saint-Eusèbe, passe quelques jours à Montmagny, l'invité de son amie, Mlle Gilberte Després.

Mlle Maria Létourneau, de Québec, chez Mlle Michon.

MM. et Mmes Aimé Deschênes, avocat, ainsi que Marcel Bernier, de Québec, ont passé la fin de semaine dans la famille Amédée Bernier.

M. Léandre Fournier, professeur, de Québec, a passé la fête de Pâques dans sa famille.

Mme Juge Thomas Tremblay et Mlle Thérèse Tremblay, ont passé la fête de Pâques, à Montmagny.

Mme Charles Blanchette, de Rivière-du-Loup, est venue rendre visite à sa fille, la révérende Mère Ste-Solange, du Couvent de la C. Notre-Dame.

M. et Mme Geo-Henri Bernier, de Québec, ont passé la fête de Pâques à Montmagny, chez des parents.

Mlle Rita Michaud, a passé la fête de Pâques, à St-François, l'invitée d'amies.

M. et Mme Viator Boulanger et leur fille, Huguette, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, à Montmagny, en fin de semaine.

M. Louis Gagné, de Matane, était en visite chez son amie, Mlle Marie-Pauline Huot, en fin de semaine.

Mlle Anna Lessard, de Québec, est venue assister aux funérailles de son oncle, M. Joseph Casault.

M. J.-J. Poulin, s'est rendu à la Rivière-du-Loup, en voyage d'affaires, au cours de la semaine.

M. André Béchard, s'est rendu à Montréal, ces jours passés.

M. Théophile Casault, de Salem, Mass., est venu assister aux funérailles de son frère, M. Joseph Casault.

Étaient de passage à l'Hotel "Montmagny Inn" au cours de la semaine: MM. H. Côté, de Montréal, Noël Lemieux, de Lévis, L. Marin, de Valcartier, Alfred Dalpé, Hull, Edgar Gosselin, Québec, Elie Rodier, Georges Dupont, Montréal, J.-L. Matte, Lennoxville, Laurent Carrette, A.-R. Dixon, René Lacasse, Léo Trotter, Québec, Gérard Ouimet, Montréal, C.-E. Taylor, Cookshire, J.-H. Vigneault, T. Rivières, J.-E. Boyer, Jean Lessard, Cyrille Leger, Québec, Robert Picard, Thetford Mines, Her. Tremblay, Tourville, G. Pelletier, Montréal, Mme F. Nolin, Val-Brillant, MM. L.-E. Beaudoin, Lévis, Alain Rheault, Farnham, Albert St-Laurent, Luceville, Donat Lacroix, P. Labrecque, Ludger Faguy, J.-H. Levasseur, Albert Parent, Théo. Genest, Geo. Girard, Louis-G. Julien, Ant. LePage, Joseph Morel, Paul Desharnais, J.-E. Lambert, H. Gagnon, Québec, J.-B. Rioux, Cacouna, Lt. McGovern, Camp Borden, Ont., J.-A. Tremblay, Québec, E. Litalien, I. R. Trois-Pistoles, Geo. Ferrier, J.-A. Gauthier, J. DeBroin, Montréal, René Dufour, Lévis, B. Tremblay, Québec, Charles Tremblay, Montréal, M.-E. Plourde, Ste-Eustache, H.-A. Wilson, Montréal, H. Bissonnette, Québec, Paul Langlois, Montréal, Capitaine M. Blanchette, Québec, L.-P. Rioux, Amqui, André Tremblay, Ste-Luce, L. R. GrandMaison, Cacouna, J. L. Martin, Rivière-du-Loup, P.-H. La Jeunesse, Eug. Gagnon, Québec, A. Bélanger, major, Ottawa, Capitaine M.-A. Ross, Ontario, B.-E. Miller, Montréal.

SOIREE RECREATIVE

Soirée récréative pour les membres des Chevaliers de Colomb, à la salle du Conseil, rue St-Jean-Baptiste, dimanche le 12 avril, à 8 heures précises.

Comm.

NAISSANCES

Le 2 avril 1942, est née, Marie-Rita-Monique, enfant de M. René Langlois, monteur de poêles, (Lucienne Blais). Parrain, M. Lionel Langlois; marraine, Mlle Rita Langlois, oncle et tante de l'enfant.

Le 3 avril 1942, est née, Marie-Claire-Louise, enfant de M. Léon Bernier, polisseur, (Marguerite Fournier). Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Rousseau, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Paul Fortin, (Annette Boulet), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 5 avril et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Paul-Alfred. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Casault, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 avril 1942, est née, Marie-Simonne-Jeanette-Claudette, fille de M. Diogène Deschamps (Alma Ouellet). Parrain et marraine, M. et Mme Harry Marois, oncle et tante de l'enfant.

Le 7 avril 1942, est né, Joseph-Charles-Auguste-Maurice, enfant de M. Charles Rousseau (Thérèse Gaudreau). Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Rousseau, grands-parents de l'enfant.

Le 8 avril 1942, est née, Marie-Simonne-Nicole, enfant de M. J. Baptiste Couillard mouleur, (Jeanette Simonneau). Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Couillard oncle et tante de l'enfant.

Le 7 avril 1942, est né, Joseph-Armand-Jean-Claude, enfant de M. Armand Talon (Angeline Lavoie). Parrain et marraine, M. et Mme Samuel D'Amours, grands-parents de l'enfant.

Le 7 avril 1942, est né, Joseph-Ernest-Clément, enfant de M. et Mme Elie Jacques, (Marie-Paule Larcher). Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Roy, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Evariste Gendron.

STATISTIQUES

Perception des droits de douane et d'accise, au Bureau de Douane de Montmagny, pendant l'année fiscale qui vient de finir le 31 mars 1942:

Droits de douane	\$ 58,011.45
Droits d'accise	797.78
Taxe d'accise	253,463.06
Total	\$312,272.29

Soit une augmentation sur l'année précédente de \$79,932.08.

Avis aux amateurs de Bridge

District de Montmagny

N'oubliez pas que le concours de bridge contrat et enchère, commencera officiellement, jeudi prochain, le 16 avril.

Ceux qui désirent s'inscrire, peuvent encore le faire d'ici cette date, en payant leur souscription de un dollar, au trésorier, M. Roméo Couillard, épicière, et se présenter à la salle des Jockistes, le 16.

Partie de cartes avec goûter

Mercredi, le 15 avril, à 2.30 hrs. à la Salle de la J. O. C. aura lieu la partie de cartes mensuelle, au profit de la Croix Rouge.

Toutes les dames intéressées au succès de cette belle oeuvre, voudront bien s'y rendre en grand nombre. Il y aura des cartes à vendre à la porte.

DECES

Le 1er avril, est décédée subitement, dame Imelda Thibault, épouse de M. Rodolphe Mercier, comptable, à l'âge de 49 ans.

Le 3 avril 1942, à l'Hôtel-Dieu de Québec, est décédé M. Numa Bélanger, fils de feu M. Joseph Bélanger et de feu dame Adeline Tétu, à l'âge de 75 ans.

Le 5 avril 1942, est décédé, M. Joseph Casault, époux de dame Adèle Gaze, à l'âge de 76 ans.

Nos sincères sympathies à ces familles en deuil.

Chronique de l'Unité Sanitaire

LES PUITES

L'hygiène porte une attention spéciale à l'eau d'alimentation sur la ferme comme dans les maisons privées. L'importance de la pureté de l'eau n'est plus à faire. Et cette campagne d'assainissement des eaux doit se poursuivre avec autant d'intensité que celle entreprise pour améliorer la qualité du lait.

L'eau impure est un danger et cela n'a guère besoin d'être démontré. Dans les milieux ruraux comme dans les grands centres, des épidémies de typhoïde ont surgi de temps à autre. En plus de la typhoïde, il y a lieu d'ajouter la diarrhée et plusieurs maladies intestinales qui se manifestent souvent sur la ferme. La santé des familles, la santé et la prospérité des animaux, la qualité des produits laitiers dépendent en grande partie de l'eau d'alimentation.

Comme nos eaux profondes sont pour la plupart organiquement pures chacun devrait recourir aux puits artésiens. C'est souvent le seul que l'on puisse adopter sans danger, celui dont l'eau est la plus sûre. Le puits de surface est souvent plus hygiénique.

Un puits doit être bien situé. S'il est creusé dans le coin de la ferme, sous la grange, sous l'étable, à quelques pas des fosses d'aisances, ou près de la porte de derrière la maison par laquelle on jette toutes les eaux de vaisselle et près de laquelle se trouve le tas d'ordures ménagères, il est inévitablement voué à la contamination.

Règle générale, tout puits doit être situé à au moins 20 pieds de toute habitation, 40 pieds d'une étable ou d'une porcherie, 100 pieds d'un abattoir, 100 pieds d'un puits artésien ou d'une fosse fixe et ne doit jamais être creusé dans une cave. De plus, il doit être assez profond pour ne pas être une source de danger. Ne construisez pas de puits sans faire un examen attentif des lieux, et construisez-le d'une manière étanche.

Souvenez-vous qu'une eau claire, brillante, très fraîche et sans odeur peut être gravement contaminée. De plus, avec le printemps, les puits sont plus exposés aux pollutions de toute espèce. Il faudra pratiquer une désinfection efficace. Celle-ci sera inutile cependant s'ils sont situés dans un terrain de culture et de pâturage.

L'UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

Programme de l'Unité Sanitaire pour la semaine commençant le 13 avril 1942:

Les infirmières-visiteuses feront des visites à Montmagny, St-François, Cap St-Ignace et St-Pierre.

JEUDI, le 16 avril: Aux bureaux de l'Unité Sanitaire, de 2 h. à 4 h., clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie.

M. le docteur J.-R. Ferland, Inspecteur Sanitaire, fera des visites d'inspection à Montmagny.

Albert Dumas, M. H. Officier Médical.

dans un coin de ferme à proximité d'une latrine ou d'un amas de fumier, près d'une route, ou à proximité d'un puits.

Ces quelques remarques si brèves soient-elles, doivent être suffisantes pour vous montrer l'importance de la situation et construction d'un puits pour obtenir de l'eau de meilleure qualité.

Si vous doutez de la qualité de votre eau, nous sommes à votre disposition pour faire disparaître la cause de sa contamination, pour vous expliquer les méthodes sanitaires de construction et pour vous suggérer les moyens les plus propices à la désinfection, que votre puits alimente la ferme, la maison privée, l'école.

Dr J.-R. Ferland, m. v. Inspecteur Sanitaire

SERVANTE DEMANDEE

On demande une bonne sachant faire la cuisine et pouvant fournir bonnes références. S'adresser à: Mme J.-A. Narcisse Proulx, Montmagny. J.N.O.

CHAMBRE ET PENSION

Chambres à louer et pension moderne. Chambre de bain. Eau courante chaude et froide. S'adresser à: 28, rue St-Ignace, Montmagny.

NOUVEAU COMMERCE DE GLACE

Nouveau commerce de glace établi à Montmagny commençant le 1er mai — Livraison rapide plusieurs fois par semaine. Satisfaction garantie.

J.-E.-A. CLOUTIER, Laitier-Marchand de Glace, C.P. 272, Montmagny. (915-22-p)

AGENT DEMANDE

On demande un AGENT capable de trouver des tricoteurs d'expérience pour ouvrages manuels pour une grande compagnie de tricottage. S'adresser à: Casier Postal 340, Montmagny.

A VENDRE

Une grande maison en pierres de trois étages, située sur la rue St-Thomas, en plein centre de la ville de Montmagny, avec grande cour.

Prix raisonnable et conditions faciles. — S'adresser à:

M. J.-Oscar BLAIS, 21, St-Thomas, Montmagny.

CHAMBRE ET PENSION

On trouvera près de chez "Les Editions Marquis Ltée" une pension de première classe — Confort du chez-soi. — Prix modéré.

S'adresser à: Mme Eugène Mainville, Ave. May, Montmagny.

CINEMA HOTEL DE VILLE

SEMAINE PROCHAINE

Dimanche - Mardi

- Bing Crosby
- Dorothy Lamour
- Bob Hope
- Una Merkel

— dans —

ROAD TO ZANZIBAR

Jeudi - Samedi

INTERNATIONAL LADY

- Ilona Massey
- George Brent
- Marjorie Gateson
- Basil Rathbone

(Voir l'affiche à la porte du théâtre).

ADMISSION : 35cts

GRATIS

DE L'AIDE OPPORTUNE POUR LES MÉNAGÈRES CANADIENNES.

Une Nouvelle Brochure Utile

Comment Économiser le SUCRE

Contient 55 excellentes recettes et suggestions éprouvées qui vous aideront à ménager votre allocation de sucre.

Envoyez ni étiquette, ni argent — n'envoyez qu'une carte postale ou un mot avec votre nom et votre adresse et demandez — "Recettes pour économiser le sucre". Adressez votre demande au Service de l'Economie Domestique, Département L.G., The Canada Starch Co. Ltd., casier postal 129, Montréal.



LE SIROP CROWN BRAND

The CANADA STARCH COMPANY LIMITED • Montréal

BIEN AU-DESSUS DU CHRISTIANISME LA NATURE DANS LES PARCS NATIONAUX LES PUITES

Impudente revendication avancée en faveur des enseignements du nazisme par le successeur de Rudolf Hess.

Lorsque Rudolf Hess quitta l'Allemagne en avion pour venir atterrir en Ecosse, sa succession échut à son propre chef d'Etat-Major, Martin Bormann. Ce chef nazi a signé un memorandum officiel dans lequel il proclame clairement l'hostilité des nazis à l'égard du Christianisme.

"Le point de vue national-socialiste", annonce sans ambages ce document qui vient de parvenir à Londres, "est irréconciliable avec celui du Christianisme. Les églises chrétiennes s'érigent sur l'ignorance comme fondation et ont essayé de préserver cette ignorance dans une grande partie de la population: c'est seulement ainsi que les églises chrétiennes maintiennent leur pouvoir. Notre image du monde national-socialiste, par contre, se place bien au-dessus des enseignements du Christianisme, qui, dans leurs points essentiels, ont été repris du Judaïsme.

"Personne ne saurait rien du Christianisme s'il ne nous avait pas été imposé dès l'enfance par le clergé. Si notre jeunesse de l'avenir n'entend plus parler de ce Christianisme, dont les enseignements sont si inférieurs aux nôtres, il disparaîtra de lui-même.

"Toutes les influences qui pourraient porter préjudice à la conduite du peuple par le Führer doivent être supprimées. Il faut arracher le peuple aux églises et à leurs prêtres. Seule la direction exercée par l'Etat, avec les organismes qui s'y rattachent, est en droit de mener le peuple. De même que l'influence nuisible des astrologues, devins et autres escrocs de ce genre doit être supprimée il faut que le pouvoir de l'Eglise soit continuellement amoindri."

En 1941, les exportations du Canada sur tous les pays ont dépassé d'environ \$442 millions ou de 37.5 pour cent le chiffre total de 1940. Les exportations de produits agricoles seules ont augmenté d'environ \$96 millions.

Ottawa, Canada. — C'est dans les parcs nationaux que l'on conserve le mieux la nature canadienne à son état primitif. Ces parcs sont des musées naturels où les visiteurs ont l'avantage de faire connaissance avec des animaux sans crainte et sans défiance. Nos parcs favorisent ainsi la conservation de la faune sauvage et nous offrent une occasion unique d'étudier l'écologie dans les circonstances les plus avantageuses.

Les parcs nationaux du Canada remplissent l'un des plus importants rôles qu'avaient à l'esprit ceux qui conçurent l'idée de grands musées naturels réservés à la faune sauvage. Ces parcs sont en mesure de conserver le mieux possible la faune sauvage parce qu'ils assurent également la conservation du milieu: terrains et cours d'eau, co-

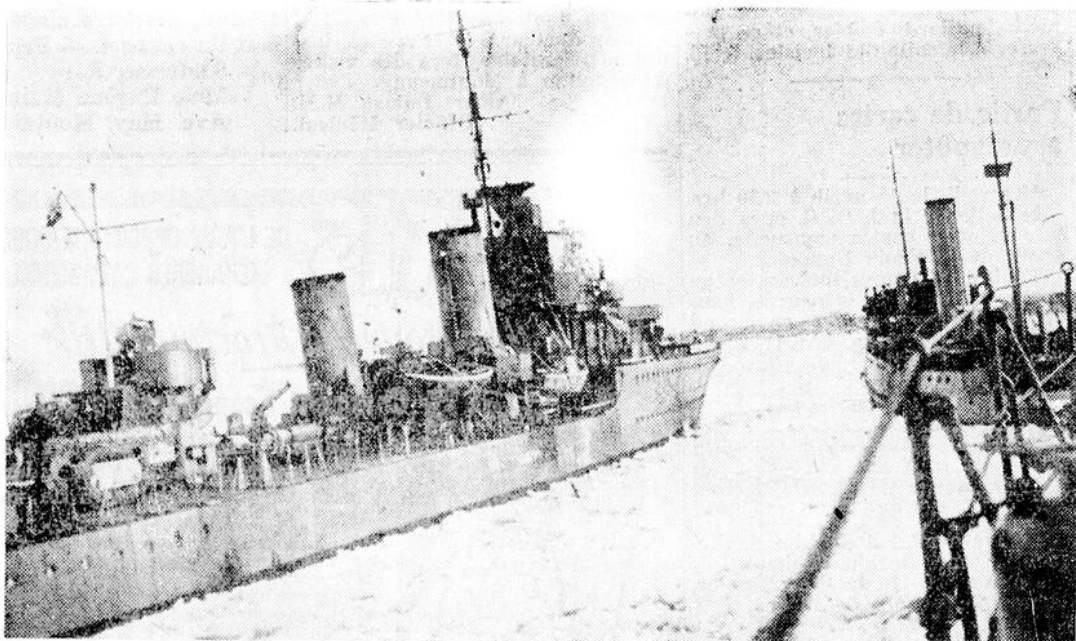
lines et vallons, forêts et plaines, rochers et neiges. Tant que les parcs nationaux seront des refuges pour la faune sauvage, ils donneront une meilleure impression du Canada d'autrefois et offriront aux Canadiens l'avantage de venir en contact avec la nature primitive.



● *Messages transmis rapidement pour outre-mer.* — Les messages Airgraph du Canada aux troupes outre-mer deviennent de plus en plus populaires. Des messages courts sont expédiés à 10 sous chacun et sont photographiés sur un rouleau de 1500 messages chacun. Nous voyons la machine à numérotter.



● *Des ouvrières rencontrent McNaughton.* — Eleanor Brown fut l'une des ouvrières qui fut "enchantée d'avoir fait la connaissance du général McNaughton, quand celui-ci visita l'usine de munitions de Hamilton. Mlle Brown est surveillante à l'usine. Elle est de Lloydminster, Sask.



● *La Marine Russe et la Marine Royale: gardent la route ouverte pour recevoir les approvisionnements.* — Quelque part sur l'Arctique, un remorqueur russe vient à la rencontre d'un transport allié. C'est l'arrivée à destination des approvisionnements venant d'Amérique pour la Grande-Bretagne. Guidé par la marine royale, le transport a traversé les eaux infestées de sous-marins. Des remorqueurs russes viennent à leur rencontre près de Archangel. Aussitôt que ces navires seront déchargés, les approvisionnements seront expédiés sur tous les fronts.

ROBERT DORVAL

ARPENTEUR-GEOMETRE

Etablissement de lignes et bornages. — Subdivision de terrains et cadastrage de lots. — Certificats de localisation de propriété pour emprunt. — Topographie. — Nivellement. — Classification et évaluation de terrains. — Expropriations et plans de toutes sortes.

ROBERT DORVAL, Arpenteur-Géomètre.

Avenue des Erables, Montmagny

Tél : 214.

● Avez-vous pensé à la protection de votre famille?
● Avez-vous des assurances sur votre automobile?
● Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés?
Voilà autant de questions auxquelles vous devez répondre...
— Ecrivez ou téléphonez-moi, je vous aiderai dans le placement —
— de vos assurances —

Jean-Louis Taschereau

Représentant les meilleures compagnies d'assurances

RUE DE LA GARE — Tél: 205 — B.P. 84 — MONTMAGNY

ALBERT LECLERC

A.D.B.A. — M.R.A.I.C. — M.A.A.P.Q.

— ARCHITECTE —

HOTEL WINDSOR, Montmagny
180 rue St-Jean, QUEBEC

Tél: 77
Tél: 4-2163

Tél: 53

RAYON X

● Anesthésie au gaz

Dr. Jean-Luc Lavallée

B.A. L.D.S. D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

44 Rue St-Jean-Baptiste

Montmagny

LETTRE DE LONDRES

Londres, (B.U.P.). — Depuis le début de la guerre, nous avons eu beaucoup de Cassandres parmi nous — mais pas plus qu'il n'en faut. Cependant, au début des hostilités, quelqu'un qui aurait dit en public, même sur le ton le plus ordinaire, qu'il y aurait peut-être des possibilités de nous perdions la guerre aurait été mis en charpie. Les plus optimistes de ses auditeurs, qui n'en auraient pas connu plus long que lui et dont l'opinion, comme la plupart d'entre nous, n'aurait pas été fondée sur la connaissance des faits mais plutôt sur l'absence des faits, lui auraient fait un mauvais parti.

Il y eut un grand nombre de poursuites contre des personnes accusées de répandre "l'alarme et l'inquiétude" ou quelque chose comme ça. Heureusement que beaucoup de magistrats avaient le sens de l'humour et plusieurs de ces poursuites judiciaires n'eurent pas de suite.

Quelques tentatives pour supprimer l'échange d'opinions au cours des conversations échouèrent ridiculement. Par exemple: Quelque temps au début de la première année de la guerre, j'étais dans le bar réservé aux journalistes au ministère de l'Information. J'y fus rejoint quelques instants plus tard par trois journalistes de renom que je connaissais très bien. L'un d'eux, se tournant vers moi, me dit: "Voici de quoi nous discutons: Qu'en pensez-vous? Supposons que le gouvernement suggère actuellement une paix négociée, que se produira-t-il?"

A cela, je répondis, comme j'imagine l'auraient fait 99 pour cent des observateurs: "Le gouvernement serait renversé". Ils m'approuvèrent et un autre ajouta "oui, mais supposons que la guerre dure encore un an, que pensez-vous qu'il adviendra alors dans les mêmes circonstances?" N'étant pas un devin, n'ayant aucunement le don de prophétiser, je répondis que je n'en savais rien. C'est alors qu'un individu, un type de fonctionnaire qui n'est pas rare dans ce ministère et que tous les journalistes ont "dans le nez" (ce qu'il faisait dans ce bar réservé aux journalistes, je me le demande) s'approcha de nous et nous dit du ton d'un homme qui croit parler à des inférieurs au point de vue intellectuel: "Sachez-vous que vous venez de dire des paroles dangereuses?"

Ceci dit, remarquez bien, à quatre journalistes qui sont en conversation intime dans l'intimité d'un lieu qui leur est réservé. Pensez si nous avons dit clairement son fait au bonhomme... et sans excès de politesse encore.

C'est là, peut-être, un cas extrême mais, avec quelques variantes, la chose se produisait assez souvent un peu partout en ce temps-là. Pendant un certain temps, ce fut une véritable nuisance qui souvent conduisit à des échanges de propos qui auraient pu "troubler la paix". Des étrangers interrompaient la conversation des gens sur la place publique pour leur faire remarquer que leurs propos inconsidérés pouvaient nuire au bon moral de la nation et lui faire perdre la guerre.

Mais les temps sont changés et nous avons changés avec eux, semble-t-il. Aujourd'hui, les journaux impriment des choses et les orateurs disent des choses, oh! des choses, dans lesquelles la possibilité que, dans certaines conditions, — "complaisance", "inertie", etc — nous puissions perdre la guerre est implicitement ou directement mentionnée. Nous nous disons ouvertement des opinions qui il y a un an nous fait courir le risque de perdre notre liberté ou du moins de sortir de nos poches du précieux fresquin. Il est rare que l'on apprenne que quelqu'un a été traduit en justice pour cela.

Il ne semble pas en avoir résulté beaucoup de mal et, en tout cas, les gens parleront, c'est peut-être pour cela que les services officiels ont fini par comprendre que même s'ils empêchaient de parler quelques personnes quelquefois et même si quelquefois, ils empêchaient tout le monde de parler, ils ne pourraient pas museler tout le monde tout le temps. Peut-être aussi que ceux qui sont en autorité ont compris enfin, que celui qui exprime du doute au sujet de nos projets, est souvent au fond de lui-même, très confiant et moins pessimiste en vérité que celui qui — pour maintenir son courage? — siffle la ritournelle "bien sûr que nous allons gagner, c'est inévitable".

Le changement n'a pas fait de tort et il est clair que nous en avons "souffert" des patriotiques platitudes et des boniments oratoires et que nous commençons à envisager la réalité des choses.

Tous nos politiques, à partir du premier ministre M. Churchill, emploient les mots les plus clairs pour mettre le public en garde et lui décrire les très vilaines choses que l'on prévoit. Cette candeur des autorités est remarquable. Elle est stimulante jusqu'à un certain point. Dans les conversations maintenant, il y a de la colère — et pas seulement contre l'ennemi — mais il n'y a pas de peur. Quoiqu'il arrive, la gloire du Londonien restera... mais la vaine gloire est disparue.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



● Les soldats Canadiens s'exercent au combat en Angleterre. — Les exercices auxquels prennent part les soldats du corps d'armée canadien ne ressemblent plus en rien à ceux qu'on leur voyait faire autrefois dans les cours des casernes. Nos troupes se préparent fermement à faire face à un ennemi dont elles sauront déjouer toutes les tactiques. En haut à gauche, un mitrailleur s'est glissé avec sa Bren jusqu'à un endroit avancé, profitant de la présence de bestiaux pour se mettre à couvert. A droite, trois "mousquetaires" sautent prestement une barricade, baïonnette au canon, prêts à enfoncer leur arme meurtrière dans la cible qu'ils auront atteinte en mettant pied à terre. En bas, à gauche, des troupes du Génie mettent la dernière main à un pont dont la charpente est déjà posée; à droite, des troupes de choc avancent dans un village "ennemi" en se dissimulant dans les angles des constructions en ruines.

LA VALEUR DES FORETS DU CANADA

Ottawa. — Peu avant la déclaration de guerre, le Service forestier du ministère fédéral des Mines et des Ressources estimait à \$1,075,000,000 la valeur qu'avaient les forêts canadiennes comme sources de matières premières. Cette évaluation était faite d'après la valeur des arbres que l'on coupe à diverses fins, chaque année, et non d'après la valeur marchande des billes, du bois de papier, du bois de chauffage et des autres produits qu'on tire de la forêt. Une forte proportion de la valeur de ces derniers produits dépend en effet du coût de la main-d'œuvre, de l'outillage et du capital nécessaires à leur production. On estimait à \$32,227,000 le revenu moyen annuel perçu par la Couronne et les autres propriétaires sur la vente du bois sur pied.

Dans le calcul de la valeur économique de la forêt, on laisse nécessairement de côté plusieurs autres avantages permanents qui ne peuvent s'estimer en dollars. Les forêts jouent entre autres un rôle particulièrement important dans la régularisation des cours d'eau et des bassins hydrographiques, qui est également essentielle à l'agriculture et à l'industrie hydro-électrique. Les forêts constituent encore l'habitat naturel du gibier à poil ou à plume, qui est l'une des principales attractions touristiques du Canada. Elles offrent d'ailleurs aux Canadiens eux-mêmes des centres récréatifs de premier ordre. On ne peut naturellement évaluer en dollars de telles valeurs mais, à tout prendre, elles peuvent néanmoins avoir autant d'importance que l'exploitation même de la forêt.

NETTOYAGE DE BOUTEILLES GRASSES

Versez dans la bouteille, quelques pincées de sciure de chêne, de l'eau aussi chaude que possible (chauffez la bouteille avant de mettre l'eau bouillante dedans sinon elle casserait), agitez quelques instants très fortement. Vous obtiendrez ainsi une bouteille claire et sans odeur.

CARTES PROFESSIONNELLES

Téléphone: 111

Député de Montmagny-L'Islet

J. Léo K. LAFLAMME

C.R., A.B., L.L.L.

—AVOCAT—

29, rue St-Jean-Baptiste

Montmagny

Tél: 2-4208

Bureau: 42, rue Ste-Anne, Québec

Fernand Choquette, C.R., M.P.P.

—AVOCAT—

Résidence: 104 Grande Allée, Québec
Tél: 2-3418

Me René Paré, B.A., LL. L.

Me Jos. Marineau, B.A., LL. L.

PARE & MARINEAU

—Avocats—

MONTMAGNY

31, rue du Dépôt

Téléphone: 194

tel: no 3

philippe rousseau

—avocat—

rue de la gare

montmagny

Téléphone: 42
C. P. 222● Assurances
● Placements
● Successions

LOUIS PELLETIER

—NOTAIRE—

33, rue St-Thomas

Montmagny

Tel: 99

Jos. A. TREMBLAY

—NOTAIRE—

Edifice "Le Peuple"

Rue du Dépôt

Montmagny

- L'ANNONCE... est le pouls des affaires.
- Si le pouls d'un homme cesse de battre, l'homme est bien vite mort. Si vous cessez d'annoncer, votre commerce meurt.

DISCOURS DE M. F. CHOQUETTE

Suite de la page 2

"Afin d'assurer une production agricole intense, au cours de notre effort de guerre, et de prévenir la désertion des campagnes, je considère qu'il est d'importance absolue que des mesures soient prises afin de fournir la main-d'œuvre nécessaire à nos cultivateurs. A ces causes pourrais-je vous suggérer que l'entraînement militaire des fils de cultivateurs se fasse durant les mois d'hiver, car je crains qu'à mesure que la situation devient plus sérieuse, nombre de nos cultivateurs devront abandonner la culture de la terre."

"Et le 3 février dernier, l'honorable M. Godbout écrivait cette fois au Premier Ministre du Canada: "Voulez-vous me permettre de vous féliciter très cordialement, au sujet du discours que vous avez prononcé à la Chambre, le 26 janvier, et au cours duquel vous avez dit, entre autres choses: "Nous ne pourrions atteindre à un effort total si tant d'hommes étaient enrôlés dans les forces armées de terre, de mer et de l'air qu'il ne resterait pas assez d'hommes occupés aux travaux de la terre pour nourrir nos soldats?" Je ne doute pas qu'il vous intéressera de savoir que, depuis les derniers mois, j'ai reçu des centaines de lettres et de requêtes où l'on se plaint de la pénurie de main-d'œuvre pour les travaux manuels et ceux de la terre, et je considère qu'il est devenu impérieux d'arrêter le mouvement de désertion des campagnes par cette classe de travailleurs, afin d'améliorer, ou au moins de maintenir la production agricole de notre pays au point élevé qui est nécessaire à l'accomplissement de notre effort de guerre."

En annonçant sa nouvelle politique de mobilisation générale, l'honorable M. King a démontré qu'il avait tenu compte des avis de l'honorable Premier Ministre de la Province de Québec et les cultivateurs doivent l'en remercier.

Mais encore sur ce point la motion est rédigée en des termes que je ne puis accepter. Elle propose l'exemption des fils de cultivateurs "de tout service militaire quel qu'il soit." Ceci comporte l'exemption même dans le cas d'invasion. Peut-on nous demander de voter pour une telle proposition sans faire injure à la classe agricole? Je ne suis pas prêt à voter pour n'importe quoi sous prétexte que la conscription est mise en jeu dans une motion. Si la motion s'était bornée à exprimer notre désir de voir nos fils de cultivateurs exemptés du service militaire dans une mesure compatible avec la défense du Canada, je l'aurais approuvée sans réserve. Mais tel n'est pas le cas.

Au surplus les conclusions de la motion ne me paraissent nullement découler de son préambule. On invoque les engagements des gouvernants pour conclure à l'obligation des gouvernés. Si j'étais devant le tribunal je m'inscrirais en droit contre ces conclusions.

En conséquence, tout en réitérant mon opposition à la conscription pour service outremer jusqu'à ce que notre peuple se soit prononcé dans le sens contraire, et tout en accordant mon appui à la nouvelle politique du gouvernement fédéral concernant les fils de cultivateurs, je regrette de déclarer que je ne pourrai appuyer la motion telle que formulée.

Afin d'être bien compris, je résume mon attitude:

- 1° Je suis opposé à la conscription pour service outremer jusqu'à ce qu'un mandat contraire ait été donné au pouvoir fédéral par les deux principaux éléments qui composent notre population;
- 2° Personnellement j'enregistrerai un vote négatif lors du plébiscite pour respecter les engagements que j'ai contractés envers mes électeurs;
- 3° Je considère que le peuple doit être laissé libre de voter comme il l'entendra en s'inspirant des meilleurs intérêts du Canada;
- 4° Je réclame pour les fils de cultivateurs l'exemption du service militaire dans toute la mesure compatible avec la défense du Canada;
- 5° Je ne puis voter pour la motion qui nous est soumise parce qu'elle intervient directement dans la libre expression de la volonté populaire.

La Semaine Provinciale

Suite de la première page
le niveau de l'éducation et faciliter les moyens de s'instruire."

"Subsidiairement, le gouvernement peut aider ses citoyens pendant la période difficile de rajustement en entreprenant, à un moment bien choisi, des travaux publics appropriés et répondant à de réelles nécessités. Le gouvernement prépare et réunit des plans pour des travaux de ce genre qui seront entrepris aussitôt que possible après la fin des hostilités."

"La province de Québec considère l'avenir avec une foi inébranlable dans sa destinée. Nous affrontons la guerre et tous les périls qu'elle comporte avec courage et détermination. Nous tournons nos regards vers la lumière et nous envisageons la période d'après-guerre avec espérance et confiance."

GRAND EUCHRE BRIDGE

AU PROFIT DU

CERCLE DES FERMIERES

le 15 avril 1942

SALLE DU THEATRE DE L'HOTEL DE VILLE

à 8 heures, P. M.

Il y aura lunch auquel on servira des sandwiches et du café.

ADMISSION: 25c Prix d'assistance

La Direction

Les Campagnes - Montmagny

(Extraits du livre NORD-SUD de René Bazin)

Nous sommes quatre qui partons pour Montmagny, deux Français et deux Canadiens français: Étienne Lamy, un sénateur (l'honorable P.-A. Choquette), un médecin (Docteur J.-G. Paradis), et moi. Le village étant situé sur la rive droite, il faut d'abord traverser le Saint-Laurent, de Québec à Lévis. Puis nous prenons le train, qui longe la côte. Les paroisses ont des noms qui, pour nous, sont plaisants: Saint-Vallier, Berthier, Saint-François. Un lac, le lac de Beaumont, fait une longue clairière dans une forêt pauvre, lande plutôt, où abonde le myrtille. Puis la terre acheminée succède aux étendues sauvages. Nous voyons nettement, car alors les arbres sont rares, les lignes successives d'habitations rurales et le dessin des propriétés. Celles-ci ont toutes la même largeur de cinq cents mètres, et la même longueur d'un kilomètre. A l'époque lointaine des concessions de terrains, les arpenteurs ont commencé à mesurer et à borner les lots en partant du fleuve et remontant vers l'intérieur. Les colons de la première ligne ont bâti leurs maisons à la limite extrême de leur domaine, c'est-à-dire exactement à un kilomètre du Saint-Laurent. Mais les concessionnaires de la seconde ligne ont pu bâtir, de même, la ferme et les dépendances au commencement de leur concession, de l'autre côté du chemin. On cherchait à se rassembler, à se porter secours en cas d'incursion des sauvages, ou d'accident, ou de grand travail, de telle sorte que les campagnes sont sillonnées de rues parallèles, où les maisons, il est vrai, sont bâties à de longs intervalles, et que l'on vous dira, si vous demandez l'adresse d'un cultivateur: "Il habite dans le deuxième rang, ou dans le quatrième."

Je crois que Joseph Nicole habite dans le deuxième. Des automobiles nous attendaient à la gare. Ce Montmagny est le chef-lieu judiciaire de trois comtés, gros bourg ou petite ville, dont les maisons de bois sont bien peintes et qui a ses jardins, ses trottoirs et ses clubs politiques. Je remarque le goût des gens du pays pour la brave "potée" tant aimée de nos pères, et qui a encore bien des fidèles. Ce géranium-lierre, ce bégonia, ce fuchsia, ce dahlia tuyauté, modèle 1850, ont péniblement poussé leurs premières feuilles dans la cuisine, peut-être dans la grande salle, où les "cavaliers" viennent voir la "blonde", et aujourd'hui, ils s'épanouissent sur l'appui de la fenêtre. Les fermes en ont aussi, de ces belles potées, et quand nous entrons chez M. Joseph Nicole, la première couleur vive que j'aperçois, c'est un géranium-lierre en espalier, qui fait son petit vitrail, vert et rose, devant une fenêtre. A la demande du père, une jeune fille d'une trentaine d'années, vive d'esprit et "bien disante", va chercher le registre sur lequel sont notées l'histoire et la généalogie de la famille. Je copie ces premières lignes, concernant l'ancêtre, le premier de la race:

Voyageur originaire de France arrivé en Canada, acheta de Basile Fournier et de Françoise Robin, son épouse un certain terrain au sud de la rivière du Sud, provenance de la seigneurie de Saint-Luc, qui fut cédée, par le roi régnant Louis XIV à M. de Montmagny, premier seigneur, le 5 mai 1646.

Le souci, l'orgueil même de la tradition sont évidents. Mais le goût d'un progrès sage ne me paraît pas manquer à l'habitant canadien. Je crois que le laboureur de vieille race demande à la nou-

veauté d'avoir fait ses preuves, mais sa défiance première n'est pas de l'entêtement. L'un d'eux, ces jours derniers, m'a dit: "Toute machine nouvelle, qui fait du travail rapide, et qui n'a pas cassé aux mains des premiers acheteurs, je l'achète." Aujourd'hui, je visite les étables de M. Nicole, avec le fils aîné, qui vient d'acquiescer le domaine voisin. Le plafond est bas, sans doute pour que les bêtes aient plus chaud pendant le long hiver. J'en fais la remarque.

"Les nouvelles étables, chez moi, dit l'aîné, seront bâties un brin plus haut, mais les sociétés d'agriculture ne conseillent pas d'élever beaucoup plus la charpente."

Il s'est informé: il connaît les méthodes et les plans recommandés. Les vaches machonnent un reste de foin dans le râtelier, et, juste au-dessus de leurs cornes, il y a, pendues au mur, des boîtes à trois compartiments, et, dans les boîtes, une ou deux poules qui pondent.

"Bah! dit encore l'aîné, qui me voit sourire et qui retrouve un mot de la marine, bah! c'est le poulailler des anciens; à présent, ça se gère autrement."

Et je ne dirai plus qu'une des visites que j'ai faites à mes amis de la campagne: ma visite à Fortunat Bélanger.

Visite à Fortunat Bélanger

Il habite le troisième rang, par conséquent à trois kilomètres du fleuve, et tout au bord de la rivière du Sud. Pas plus que Nicole il n'a été prévenu. Nous le voyons au dépit qu'il ne dissimule pas, lorsqu'il les premières politesses ont été échangées. Il dit au sénateur, il dit au médecin:

"Ce que ça me fâche! Si seulement vous m'aviez écrit!"

La maison a six pièces au rez-de-chaussée et autant au premier étage. Un calorifère la chauffe entièrement. Malgré les protestations de la ménagère, une maman de onze enfants — mince et le visage délicat — qui assure que tout n'est pas en ordre, on nous ouvre les portes des chambres et des dortoirs de haut. Les lits sont faits, les courtelines tirées, et le plancher est net. Je remarque deux penderies, fort bien garnies; des armoires où sont entassés des cartons à chapeaux aussi larges que ceux de Paris; des tuyaux qui amènent l'eau de la rivière à l'étage. En bas, le mari me montre les deux pièces de réception, tout à fait élégantes, et la "chambre nuptiale" devenue chambre d'apparat. Les oreillers et les draps du lit sont brodés; une belle commode, des chaises légères, un miroir, le bénitier, des chromolithographies ont encore leur air de jeunesse et d'étalage. Nous revenons dans la salle à manger, où le couvert était mis quand nous sommes entrés.

"Vous prendrez bien une bouchée avec nous?"

Je reconnais les mots, l'accent, la politesse de la France rurale non diminuée. Et tout de suite l'hôte ajoute, en hochant la tête, et regardant avec tristesse les deux Français:

"Vous ne nous aimez pas comme nous vous aimons. Nous avons l'oeil sur la France, toujours."

Il est jeune: il a le type conventionnel du Gaulois, et la physionomie sans repos d'un homme des villes. Tandis que nous goûtons au pâté en croûte, doré et délicieux, que la ménagère avait préparé pour le dîner de midi, M. Fortunat Bélanger reprend:

"Je n'ai pas toujours été tel que vous me voyez. Il a fallu travailler et même voyager..."

—Oui, interrompt sa femme; pensez qu'il a fait deux séjours au Yukon, de dix-huit mois chacun, l'un avant son mariage, et l'autre après!

—Comme mineur?

—Prospecteur et mineur, répond le Canadien. Il fallait dégrever le bien de mon père. J'y suis arrivé et j'ai même gagné plus."

Lamy l'interroge sur la vie dans l'Extrême-Nord. Nous écoutons. La causerie dure trop peu à mon gré. Nous quittons la ferme et retournons au village, chez le docteur Paradis.

Nous étions là depuis une heure peut-être, quand on sonne à la porte. Le docteur va ouvrir, et revient tenant une lettre à la main.

"Il n'a pas voulu entrer! J'ai insisté: rien à faire!"

—De qui parlez-vous?

—De Bélanger: dès que nous l'avons eu quitté, ce matin — vous vous souvenez que notre arrivée à l'improviste l'avait chagriné — il s'est mis à écrire. Voici la lettre.

Cette lettre était adressée à Étienne Lamy, qui me l'a donnée. Je la transcris fidèlement:

Rivière-du-Sud, Montmagny, mai 1912.

Cher monsieur,

Pardon de venir vous relancer, mais, si je comprends bien votre visite, vous venez étudier l'âme française en Amérique, et je crains bien que, pendant votre courte visite sous mon toit, je n'aie pas eu le temps de vous la montrer dans sa vivacité. Pour bien la comprendre, il vous faudrait entendre nos enfants, quand ils sont tous réunis, dérouler leur répertoire de vieilles chansons de France et nous questionner sur votre beau pays.

Vos malheurs, vos succès, vos gloires, trouvent un écho dans nos coeurs, et cet attachement profond à la vieille mère patrie ne nous empêche pas d'être de loyaux et fidèles sujets britanniques. Expliquez cela si vous le pouvez.

Merci à vous et à vos compagnons de voyage pour l'honneur que vous m'avez fait de visiter mon humble toit. Je comprends que c'est le paysan canadien-français que vous avez honoré en ma personne, et je vous remercie au nom de tous.

Croyez-moi, cher monsieur,

Votre tout dévoué,

F. BELANGER.

Si l'on me demandait, maintenant, quelle est mon opinion sur les Canadiens français en général, je me récuserais, n'ayant pas eu le temps d'étudier chacun des groupes humains dont le peuple est composé. Mais si on limitait la question à la population rurale, d'origine française, de la province de Québec, je n'hésiterais plus. D'autres ont célébré et préféré l'audace du colon américain, ou la méthode de l'Ecossois, ou la patience de l'Allemand. Mais, si l'on juge à la fois les trois éléments qui font l'homme de labour, la famille, l'âme, le goût du métier, le Canadien français n'a pas de rival. On pourrait lui en trouver pour l'âme. On la sent enveloppée, menacée, attaquée déjà par plusieurs ennemis, la richesse, la politique, la mortelle Révolution. Mais, si elle résiste, quelle grande nation bientôt, elle animera!

Les officiels de l'Axe retournent en Europe

Montevideo, Uruguay. — Le paquebot espagnol "Cabo Buena Esperanza", portant le mot "diplomates" peint en grosses lettres blanches sur ses flancs, a pris la mer pour l'Europe, cette semaine. Il avait à son bord des ministres allemands et italiens, des attachés et des fonctionnaires expulsés de l'Uruguay après la rupture des relations diplomatiques de ce pays avec l'Axe.

CARDIN DEMANDE AUX QUEBECOIS DE NE PAS FAIRE BANDE A PART

Le ministre du Transport et des Travaux publics déclare que la première préoccupation du premier ministre King est bien la défense du Canada. — Tous les Canadiens doivent faire confiance au gouvernement, dit-il. — Changement d'attitude imposé par les événements.

Ottawa, (P.C.) — Parlant sur le réseau national de Radio-Canada en sa qualité de leader de l'élément canadien-français dans le cabinet fédéral, l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre du Transport et des Travaux publics, a demandé à tous les Canadiens et principalement à ses compatriotes de langue française de répondre affirmativement à la question posée par le plébiscite, afin de faire confiance à la politique du premier ministre Mackenzie King.

"Tout en admettant qu'on a pu être de bonne foi, je puis dire que plusieurs aspects de la question ne vous ont pas été présentés; et, ce qui est plus sérieux, on ne vous a pas indiqué les conséquences graves qui peuvent découler de votre décision, dit M. Cardin. Il se peut, en effet, que le vote qu'on vous a engagés à donner vous apporte exactement le contraire de ce que vous recherchez.

"Je voudrais comme empoigner votre âme pour l'unir à la mienne afin d'être mieux entendu et compris, dit M. Cardin. Canadiens de partout, répondez oui à la question du plébiscite. Vous m'entendez bien, n'est-ce pas? Répondez oui; cela, sans hésiter et avec confiance.

"Voilà ce que je demande surtout aux miens de faire en cette heure de péril où se serre d'angoisse le cœur de tous ceux qui connaissent à fond la situation comme nous pouvons la connaître ici, au sein du gouvernement, et qui peuvent la comprendre.

"On m'accusera sans doute d'une modification d'attitude. Je n'ai pas le temps de répondre à tout cela. Mais qu'il me suffise pour l'instant de dire à ces gens, dont je ne discute pas la bonne foi; arrêtez un moment votre imagination; rappelez à votre mémoire ce qui s'est passé dans le monde depuis le commencement de cette guerre épouvantable; ouvrez les journaux, où vous savez bien qu'on rapporte seulement une partie des faits; regardez la carte géographique du monde et notez les changements que l'ennemi a imposés; voyez le nombre de pays qui ont déjà perdu la guerre et leurs libertés et où l'on meurt de faim; comptez les royaumes qui n'existent plus depuis deux ans; observez les empires chancelants; écoutez le bruit du canon qui éclate à quelques milles de nos côtes; songez que les Etats-Unis ont déjà perdu plusieurs de leurs points d'appui et une partie de leur marine de guerre; remarquez que ce grand pays se prépare à construire, pour sa propre défense et la nôtre, en définitive, un chemin militaire jusqu'en Alaska, où l'on craint une attaque par les Japonais; et dites-moi si, au dedans de vous-mêmes, vous n'entendez pas la voix de votre raison vous répéter, avec une tristesse accrue par les menaces présentes, que bien des choses ont changé dans le monde depuis le début de la guerre et que partout sur la terre des situations nouvelles prévalent dans tous les pays qui ont à jouer un rôle, volontaire ou imposé par les événements dans ce cataclysme universel."

M. Cardin a ensuite répondu à ceux qui disent que le premier ministre King oublie la défense du Canada. Le ministre des Travaux publics a affirmé que c'est la première préoccupation de M. King mais qu'il est impossible de publier les détails de ce qui se fait dans ce domaine. M. Cardin a également démontré qu'il était de mauvaise politique d'attendre que l'ennemi soit rendu sur notre territoire pour l'attaquer.

Le ministre a affirmé que la question de la conscription n'est pas en jeu dans le plébiscite. Il s'agit de donner au premier ministre la latitude voulue pour lui permettre de régler les questions de recrutement à la lumière des faits qu'il connaît, avec le concours des ministres et des députés, sans être lié par des promesses antérieures.

Le ministre a signalé que plusieurs adversaires de M. King lui reprochent de ne pas imposer la conscription immédiatement et il a fait ressortir le danger qu'il y aurait de laisser le pouvoir entre les mains de ces gens extrémistes. Lui-même se réserve le droit de juger les faits et de décider quand



● L'hon. P.-J.-A. CARDIN, ministre des Travaux Publics.

la question de la conscription lui sera soumise. Il pourra alors démissionner s'il le veut et les députés pourront même renverser le gouvernement si bon leur semble.

M. Cardin a relevé également le point d'argumentation de ceux qui ne veulent pas libérer M. King de ses promesses, de peur qu'il n'impose la conscription. "Cela voudrait dire que votre confiance repose uniquement sur la chaîne de la promesse. Ainsi, votre confiance repose dans la chaîne et non pas dans le chef. Et vous dites qu'il faut le maintenir à son poste? Drôle de logique! Singulière confiance!"

Le ministre a également déclaré que si le gouvernement change d'attitude, cela lui est imposé par les événements. M. Cardin a démontré que M. King avait agi sagement jusqu'ici et qu'il avait droit à la confiance du peuple pour l'a-

venir. Il a ensuite fait un appel spécifique aux conservateurs, aux libéraux et aux partisans des autres idées en leur démontrant l'avantage d'un vote affirmatif.

M. Cardin a terminé son allocution en s'adressant spécialement à ses compatriotes: "A mes concitoyens de Québec", dit-il, "je veux dire simplement, sans faiblesse et sans honte non plus, qu'il vaut mieux ne pas courir le risque de nous isoler. Nous voulons qu'on nous fasse confiance alors, faisons aussi confiance aux autres. Ne parlons pas seulement de droits; songons quelquefois aussi aux obligations qui les garantissent. Ce sera, à mon avis, un excellent moyen d'augmenter le prestige et l'autorité de ceux qui, dans les conseils de la nation, sont chargés aux heures sérieuses d'interpréter les sentiments et les opinions de chez nous."

● L'ennemi à 30 milles de Yananma

Les Japonais n'étaient plus qu'à 30 milles des champs pétrolifères de Yananma, sur le front birman, les défenseurs anglais numériquement inférieurs et pressés de partout dans la vallée de la rivière Irrawaddy se préparaient cette semaine à détruire les puits de pétrole par le feu et la dynamite.

Bien que la mauvaise température ait nué considérablement aux communications par T.S.F., un informateur bien renseigné ici a déclaré que les forces anglaises sont prêtes à anéantir les exploitations pétrolières si les Japonais et les Birmanes insurgés poursuivent leurs progrès contre les flancs des troupes impériales. On dit que les défenseurs sont numériquement inférieurs à l'ennemi dans la proportion de trois contre un sur terre et de dix contre un dans l'air.

Des dépêches retardées parvenues du front disent que l'infanterie manque absolument de l'appui d'une aviation alliée.

De l'extrémité est de la ligne birmane, occupée par des forces chinoises, on mande que celles-ci sont en contact avec les Japonais, mais que l'activité n'est pas considérable.

POURQUOI FAUT-IL RELEVER DE LEURS ENGAGEMENTS M. KING ET LE PARLEMENT?

Déclaration de M. King
26 janvier 1942, Hansard, page 61

"La déclaration de guerre, par le Japon, aux Etats-Unis et au Commonwealth britannique; les conséquences découlant de sa perfide agression contre les possessions des Etats-Unis dans l'Océan Pacifique et contre les possessions insulaires de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande; voilà autant d'éléments qui ont suscité de nouvelles anxiétés dans toutes les parties du Canada. La déclaration de guerre, par l'Allemagne et l'Italie, ainsi que par le Japon, aux Etats-Unis, a entraîné ce pays dans le conflit contre les puissances conjuguées de l'Axe. Cet événement, à son tour, a soulevé des problèmes auxquels le Gouvernement fait face en s'acquittant de ses enga-

gements relatifs à la défense conjointe des deux pays. La déclaration que 26 nations signaient à Washington, le 21 janvier, en vue de se coaliser contre les puissances de l'Axe, a fait ressortir encore davantage les responsabilités du Canada. En présence d'un pareil désarroi dans le monde, alors que l'ennemi se présente de tous côtés et que nul ne saurait prédire ce que l'issue de la bataille dans d'autres parties du monde pourra comporter de péril immédiat et accru pour notre propre pays, le Gouvernement croit devoir demeurer tout à fait libre de recommander au Parlement la ligne de conduite jugée essentielle à la sécurité de notre propre pays et à la sauvegarde de la liberté dans le monde.

GRANDE SOIREE D'AMATEURS

A L'HOTEL DE VILLE

LE 29 AVRIL

PREMIER PRIX: \$10.00

Et plusieurs autres prix.

Chant, musique, orchestre, déclamations, sketch, etc. Tous sont invités à y prendre part, grandes personnes et les enfants. Inscrivez-vous dès maintenant à la J. O. C.

Les inscriptions sont gratuites et se termineront le 27 avril au soir.

Admission: 25 sous et aussi quelques sièges réservés à 50 sous.

Billets en vente à la Pharmacie A.-E. Michon.

LES CHEMINS SONT
TELEMENT MAUVAIS - MA
CHÉRIE - JE VAIS ÊTRE UN
PEU EN RETARD. JE QUITTE
LA GARE À L'INSTANT

GARÇON!
QUATRE AUTRES
BOSWELL!

OUI, JE SAIS QUE
LES CHEMINS SONT
MAUVAIS -
MAIS DEPUISQUAND
SERT-ON DE LA
BOSWELL
À LA GARE?



"C'est
toujours
la même
chose"

BIÈRES et
PORTER BOSWELL

Écoutez l'interprétation des nouvelles par Jean Louis Gagnon, au poste CKCV, Québec, à 10.30 tous les soirs, excepté le dimanche.

● Chronique de l'Unité Sanitaire

LA SITUATION INTERNATIONALE

Les raids aériens massifs de l'aviation britannique au-dessus de l'Allemagne et des territoires occupés peuvent être l'indice que la Grande-Bretagne a reconquis la suprématie dans le ciel et l'Europe occidentale.

Ces raids ne sont pas des opérations sans portée, destinées tout au plus à harceler l'ennemi. Elles se poursuivent depuis des semaines et n'ont été interrompues que par la mauvaise température. C'est véritablement une offensive aérienne qui paraît être en cours et à un certain point de vue, on peut dire que c'est le prélude d'une invasion alliée sur le continent européen, même si le temps d'une aussi vaste opération militaire n'est pas encore venu.

Après avoir apparemment conquis la suprématie dans les airs, il est certain que les Britanniques feront tout pour la conserver. La production combinée des avions de la Grande-Bretagne et des États-Unis dépasse celle de l'Allemagne en quantités et les techniciens américains enseignent aux pilotes britanniques leur maniement compliqué.

Hitler semble avoir perdu la suprématie aérienne depuis qu'il s'est engagé dans la campagne de Russie en même temps qu'il a lancé des opérations aériennes extensives dans la région de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord. La situation a été renversée et les villes et les industries britanniques ne sont plus l'objectif de bombardements destructeurs que lorsque des raids ennemis y sont effectués à intervalles très irréguliers.

Tandis que les usines de guerre allemandes, les voies de communication, les centres de la fabrication du pétrole et d'autres objectifs aussi importants, sont soumis régulièrement à l'attaque concentrée des avions de bombardement britanniques.

Le but immédiat de ces raids répétés de l'aviation britannique est d'enrayer l'offensive que projette Hitler en Russie ce printemps, en ralentissant la production de guerre de l'ennemi. Les avions britanniques ont aussi semé des mines dans les eaux allemandes lors de leur dernier raid et cela apparemment avait pour objet d'obstruer le passage aux navires de guerre allemands qui se rendent à certains points de la côte arctique pour attaquer les convois alliés qui sillonnent la voie de ravitaillement à la Russie.

Cette offensive aérienne peut permettre de dire que la Grande-Bretagne a ouvert le second front d'hostilités que la Russie réclame depuis plusieurs mois. Il faut noter cependant à ce sujet que dans un récent discours où il a demandé aux Alliés d'envoyer cet été à la Russie tout l'aide dont ils seraient capables, M. Ivan Maïsky, l'ambassadeur des Soviets à Londres, n'a fait aucune allusion à l'ouverture d'un second front sur le continent européen.

Mais la campagne aérienne des Britanniques peut conduire à une invasion du continent. Lors des conquêtes allemandes en Europe et lorsque le Japon a effectué sa poussée dans le Pacifique, le bombardement aérien ouvrait la voie à l'invasion. Et dans la stratégie de la guerre moderne, il a été constaté à maintes reprises que les bombardements précédaient l'arrivée des tanks et des troupes. Il n'y a aucun indice actuellement qui permette de croire que la Grande-Bretagne prépare une invasion du continent. Mais les Britanniques ont recouvré leur puissance et s'en servent. Presque tous les stratèges sont d'accord pour dire que l'Allemagne peut être défaite mais que cela ne se produira que lorsque ses armées seront dispersées et ses positions défensives occupées. Cela n'est possible que par de vastes opérations terrestres.

A moins que l'Allemagne ne se brise devant la muraille russe cet été, une invasion du continent européen par l'ouest sera inévitable si l'on veut battre l'Allemagne. Et quand viendra le temps de lancer cette offensive immense, il est certain que l'aviation alliée sera prête à jouer le grand rôle qui sera le sien.

D'ici là, l'aviation britannique continuera de marteler l'Allemagne et ses positions en territoires occupés car ses attaques peuvent dans une certaine mesure déterminer le résultat des combats violents dont parlent depuis quelque temps les dépêches de Russie.

On dit que de nouveaux renforts allemands ont été déversés dans la péninsule criméenne et dans le bassin de la Donetz en vue probablement d'une poussée vers l'est qui serait une menace grave contre la Turquie d'abord, le Caucase et le Moyen-Orient ensuite et qui peut finalement atteindre l'Inde.

Il y a tout lieu de croire que les Allemands commenceront leur offensive dans le sud avec l'appui de plus d'un million d'hommes en tentant d'abord de s'emparer de la grande base navale de Sébastopol, qu'ils assiègent depuis plus de cinq mois.

Les Russes prétendent qu'ils pillonnent les positions nazies autour de Leningrad et disent qu'ils tiennent toujours l'ennemi encerclé dans la région de Staraja-Russa. Ils annoncent sans donner plus de détails que, sur le front central, ils ont chassé les Nazis de vastes territoires situés dans la région de Vyazma. Il semble bien que malgré leurs efforts et leur valeur certaine les troupes russes n'ont pas encore délogé les Allemands de certaines positions très importantes et qui peuvent être pour l'ennemi les bases d'une offensive. Cependant, l'armée Rouge continue ses opérations et un changement de situation reste possible.

L'ACCORD ANGLO-INDOUE EST DIFFICILE

Le problème de l'Inde et la situation qui existe dans le Pacifique-Sud, encore plus que ce qui se passe en Europe, est au premier plan des préoccupations de la Grande-Bretagne actuellement. La solution du problème de l'Inde est actuellement la plus urgente de toutes.

A New-Delhi, les propositions originales de sir Stafford Cripps n'ont pas reçu l'approbation des principaux intéressés, les Indous. On a cru un temps que tout allait tourner court. Mais si l'Angleterre a grand besoin de l'Inde, l'Inde a aussi besoin de la Grande-Bretagne pour sa défense. Les Indous le comprennent et c'est pourquoi, après avoir refusé les premières propositions de l'envoyé de Londres, ils n'ont pas fermé la voie à de nouvelles propositions.

Il faut espérer qu'on en vienne à une solution rapide de ce problème. L'Angleterre ne peut courir le risque de voir les Indous se désintéresser de la défense de leur pays. Et plus vite on en viendra à un accord, plus vite on pourra organiser la défense de l'Inde. Il n'y a pas de temps à perdre car les troupes ennemies ne sont plus en Birmanie qu'à une centaine de milles de la frontière de l'Inde et à 350 milles de Calcutta. Il est embarrassant, il est vrai, qu'après avoir tergiversé pendant des années et avoir laissé la question en suspens, la Grande-Bretagne soit contrainte de résoudre ce problème en vitesse. Mais pour gagner, il faut faire tous les sacrifices.

L'ENNEMI FAIT UNE INTENSE CAMPAGNE SOUS-MARINE

Mais un nouveau problème va bientôt se poser pour les Alliés: c'est celui qu'amène la campagne sous-marine intense de l'Allemagne. Une situation critique en résulte dans l'expédition du matériel de guerre, des soldats et des armes car on commence à se ressentir d'un manque de navires.

Cette troisième année de la deuxième guerre mondiale est curieusement semblable à celle de 1917, la troisième année de la première grande guerre. On n'a pas publié de chiffres sur les pertes maritimes subies dernièrement mais le premier ministre de Grande-Bretagne a admis dans un discours qu'il a prononcé récemment que la situation s'était aggravée depuis quelques mois.

En avril 1917, à l'apogée de leur campagne "sans restrictions", les sous-marins ennemis coulèrent 430 navires d'un jaugeage total de 852.000 tonnes. Le remplacement des pertes britanniques par le lancement de nouveaux navires, en ce même mois d'avril 1917, ne fut que de 67.536 tonnes et le grand programme de construction navale des États-Unis était encore en plan.

Mais on fit face à la situation avec courage et l'établissement du système des convois diminua les pertes de façon considérable.

Cependant la gravité de la menace sous-marine de l'Allemagne contre les Alliés est encore plus dangereuse qu'alors car elle se livre sur plusieurs mers et dans le Pacifique et l'océan Indien, les submer-



● La mauvaise température n'empêche pas les vaisseaux de faire la patrouille sur l'Atlantique. — La patrouille américaine du nord de l'Atlantique ne se laisse pas arrêter par les eaux glacées ni par les vents froids de l'hiver. Tous les jours, du poste de Squam, Mass., des avions et des bateaux de la marine sortent pour faire la garde des côtes en prévisions d'attaques de l'ennemi, surtout les sous-marins qui veulent s'attaquer aux transports et vaisseaux américains et alliés. Quand les hydravions entrent à leur base, on leur donne une inspection complète. Ce Catalina qui vient d'entrer, est inspecté par un marin qui doit descendre dans l'eau pour faire le travail.

COMMENT MANGEAIENT NOS PERES

— Un menu colossal —

Philippe de Vendôme — fils du célèbre général Louis-Joseph, duc de Vendôme — fut maréchal de camp, grand-prieur de France, lieutenant général. Il servit avec bravoure, mais, assure-t-on, sans montrer la moindre capacité. On était toutefois unanime à reconnaître que personne ne pouvait le surpasser lorsqu'il avait à traiter des convives de choix.

Recevant le Dauphin dans son château d'Anet, en septembre 1686 il fit servir un repas dont voici le menu pour "quarante" personnes: trente potages; soixante moyennes entrées; cent trente-deux hors d'œuvre; cent trente-deux mets chauds; soixante plats d'entremets froids; soixante-douze plats ronds de rôtis, composés de faisans, de perdreaux gris et rouges, d'oiseaux de rivière, de bécasses, de "robifées" d'agneaux piqués, de canetons de Rouen, de pigeons cauchois ou d'ortolans, de marçassins, de poutardes fines et de pluviers, au nombre de trois cent trente quatre pièces (de gibier pour la plupart).

Pour le dessert: trente-deux jattes diverses; cent corbeilles de fruits d'oranges; cinquante salades crues; quatre-vingt-quatorze de fruits glacés.

Lulli avait été invité et, pour rendre la fête complète, avait emmené des chanteuses et danseuses de l'Opéra, des musiciens et des symphonistes.

● Votre dollar monte la garde pour vous. Contribuez en achetant des obligations de la Victoire.

sibles japonais combattent maintenant contre les Alliés. C'est le temps plus que jamais de regarder la réalité en face et de cesser de réciter de "patriotiques" platitudes qui sont loin de la vérité. D'ici la fin de l'année, l'Allemagne aura au moins deux fois plus de sous-marins qu'elle en a actuellement, n'a pas craint de dire un diplomate à Londres. Il n'est plus temps, sous prétexte de maintenir le moral, de s'endormir avec des phrases. L'heure est grave mais rien n'est désespéré pour ceux qui savent lutter.

LES NOUVELLES MARIEES DE LA GRANDE BRETAGNE EN GUERRE

Cèdent leurs alliances de platine

Il suffit de six à dix alliances en platine pour fournir les électrodes nécessaires aux bougies d'allumage d'un moteur d'aviation. Aussi, les nouvelles mariées de la Grande-Bretagne en guerre quittent-elles désormais l'autel avec, à l'annulaire, une alliance en palladium, métal qui tient son nom de la planète Pallas, elle-même ainsi nommée d'après Pallas Athéné, déesse grecque du savoir, dont l'image, d'après les anciens, apportait fortune et bonheur.

Les bijoutiers britanniques aiment beaucoup ce métal parce qu'il est tout aussi facile à travailler que le platine. Pour les bagues de fiançailles, il se prête fort bien à la fixation des pierres précieuses en toute sécurité, et son bel éclat interminable en fait ressortir tous les feux et les belles colorations. En réalité, c'est un métal idéal non seulement pour les bagues en tous genres, mais aussi, en raison de ce qu'il est plus léger d'environ 40 pour cent que le platine, pour les étuis à cigarettes, poudriers et autres objets devant réunir légèreté, robustesse et beauté.

Comme le platine, le palladium à l'état pur serait trop tendre pour la bijouterie: aussi y ajoute-t-on de petites quantités de rhodium et plus précieux appartenant au groupe de ruthénium, deux métaux encore pe du platine. C'est cet alliage, connu dans le commerce sous la désignation de palladium Kerba, que la Grande-Bretagne reçoit du Canada.

Le palladium Kerba coûte £7.10.0. l'once, en comparaison de £9.0.0. l'once pour le platine des bijoutiers, mais s'ajoute grande légèreté permet d'en tirer meilleur parti. Au point de vue valeur, il est comparable à l'or 18 carats, et il est bien

plus désirable, car, même à l'état d'alliage, il se compose exclusivement de métaux précieux.

"Au Petit Bijou Enrg"

M. ARMAND COTE
rue St-Thomas, Montmagny.

DISCOURS DE M. KING SUR LE PLEBISCITE

Ottawa, (P.C.) — "La question en jeu n'est pas celle de la conscription. Il s'agit d'établir si le gouvernement doit ou s'il ne doit pas être libre de décider lui-même la question en tenant compte de tous les facteurs d'intérêt national. Le gouvernement ne vous demande pas s'il y a lieu ou non d'adopter la conscription. Il vous invite à lui laisser, ainsi qu'au parlement, la responsabilité de prendre cette décision et de juger, en toute liberté, cette question à son mérite".

C'est en ces termes que le premier ministre Mackenzie King a exposé mardi soir, le principe en jeu dans la tenue du plébiscite du 27 avril prochain sur la mobilisation du capital humain. M. King a parlé sur le réseau national de la Société Radio-Canada pour présenter son point de vue au peuple canadien à qui le gouvernement demande d'être libéré de l'obligation morale impliquée dans les promesses prises antérieurement contre l'imposition de la conscription pour service outre-mer.

"La restriction (celle que comportent les engagements du passé) est interprétée comme une entrave à la poursuite de l'effort total de guerre de la part du Canada", a déclaré M. King. "On ne se demande pas si la conscription pour le service outre-mer peut ou non aider à l'effort total du Canada".



da; on laisse entendre que l'impuissance du gouvernement à en considérer l'adoption pose des limites à l'effort de guerre du Canada.

"De fait, les effectifs de notre armée sont tout aussi nombreux qu'ils le seraient sous un régime de conscription pour le service outre-mer. Le fait de ne pas avoir imposé la conscription n'a en rien limité notre effort de guerre. Mais le fait de ne pas posséder le pouvoir de l'imposer a placé cet effort sous un jour tout à fait faux devant les Canadiens et, ce qui est plus grave, devant nos Alliés. Autrement dit, on a fait de la conscription le symbole d'un effort total, quoi que fasse par ailleurs le Canada pour assurer la victoire."

M. King a prononcé des paroles importantes quand il a exposé la situation sous l'angle suivant: "Le seul endroit où l'on puisse décider convenablement de la nécessité d'une mesure ou d'une initiative quelconque est le parlement. Au parlement, le gouvernement peut exposer sa politique et fournir les renseignements qui seuls permettront d'en arriver à une décision sage. Si, en ce moment critique entre tous, vous ne voulez pas faire confiance au gouvernement et à votre parlement et croire qu'ils ne feront que ce qui est entièrement dans l'intérêt du pays, en qui ou en quoi mettez-vous votre confiance? C'est la question que je voudrais que les Canadiens des deux sexes se posent en répondant "oui" ou "non" à la question qui leur sera soumise le 27 de ce mois."

Le premier ministre a déclaré qu'en plus du maintien de l'unité nationale, la nation a un autre idéal à sauvegarder, le maintien de son existence.

Au début de son discours, M. King a relevé plusieurs questions courantes que le peuple a pu se poser en apprenant la tenue d'un plébiscite. Il a d'abord affirmé que le gouvernement possède tous les pouvoirs constitutionnels qu'il lui faut pour la conduite de la guerre. Il ne se considère lié qu'au point de vue moral par ses promesses antérieures.

Le premier ministre a ensuite rappelé que ces promesses avaient été faites "à la lumière de ce qui s'est passé au Canada lors de la dernière guerre". "Les méthodes auxquelles on a eu recours pour faire adopter et appliquer la conscription ont donné lieu à d'amères rancœurs", a rappelé M. King. "Les événements ont prouvé du reste qu'au point de vue militaire la conscription n'a donné, lors de la dernière guerre, que des résultats insignifiants, sinon entièrement nuls".

"Avant la guerre et au début des hostilités, les Canadiens, comme les habitants de la plupart des autres pays, ont continué à se faire du présent conflit l'idée qu'ils avaient gardée du dernier. Ils jugeaient la situation du Canada, elle leur rappelait la désunion qui a suivi l'adoption de la conscription. Pour eux, le présent conflit, était tout simplement une autre guerre européenne. Ils ne pensaient certainement pas qu'elle allait mettre en péril toutes les nations de la terre. Les Canadiens étaient bien loin de s'imaginer qu'au cours du présent conflit, le Canada pourrait devenir l'enjeu le plus convoité de la guerre. C'est tout de même le tableau qui se présente à nous aujourd'hui."

"Si l'on a pris l'engagement de ne pas imposer la conscription pour service outre-mer, ce fut afin de sauvegarder l'unité du pays. Sans cette assurance, je ne crois pas que le parlement eût approuvé avec la même spontanéité et le même enthousiasme l'entrée du Canada dans la guerre. C'est la confiance du peuple dans la parole du gouvernement qui a soutenu l'unité nationale."

"La limitation du pouvoir d'Etat, indispensable au début pour préserver l'unité nationale, a servi cette fin jusqu'en ces derniers temps. Mais, elle constitue depuis quelques mois, un thème de controverse et une menace à l'unité. Vous savez parfaitement bien que la préservation de l'unité canadienne a toujours été l'une de mes aspirations politiques les plus chères."

"Je dois dire que la situation n'est plus la même et que, le Canada ayant, depuis deux ans et demi, joué dans la guerre le rôle que l'on sait, je ne vois plus en quoi on risquerait d'entamer notre unité en faisant disparaître cette restriction. J'ai au contraire la ferme conviction qu'on contribuera de la sorte à étouffer les germes d'irritation et de désunion qui se font jour dans notre pays. Cela contribuera aussi, je le crois, à faire disparaître une cause de malentendu dans les autres pays qui se sont joints au Canada dans un effort commun pour la sauvegarde de la liberté dans le monde."

M. King a expliqué que le gouvernement n'avait pas voulu mettre de côté lui-même toutes les restrictions qui entravaient son travail parce que c'eût été faire disparaître toute confiance non seulement dans le gouvernement, mais aussi dans les institutions démocratiques.

Le premier ministre a répété que le Canada doit maintenir des troupes sur son sol en même temps qu'il contribue à la défaite de l'ennemi à l'extérieur. M. King a déclaré que la situation est critique, et il a démontré que le Canada même la guerre pour sa propre survie.

"Ne vous laissez pas dire que notre pays s'emploie dans cette guerre-ci à soutenir quelque but impérial égoïste. C'est faux. Nous luttons pour la préservation de notre liberté et de notre existence nationale, pour la défense de nos foyers et de nos droits contre un ennemi qui approche davantage de nos portes."

● Messages chrétiens frappés d'une interdiction nazie

Dans un sermon qu'il a prononcé à Stuttgart et qui a causé une grande sensation, l'évêque Wurm, de l'Eglise Evangélique d'Allemagne, vient de révéler que, contrairement à ce qui était de pratique courante pendant la dernière guerre, Hitler a prohibé l'envoi de tracts chrétiens aux troupes du front.

LE PREMIER CABLE SOUS-MARIN DE L'AMERIQUE

Ottawa, Canada. — La plaque de bronze que l'on voit sur l'une des colonnes de l'entrée du Parlement provincial, à Charlottetown, I.-du-P.-E., a été posée par le ministre des Mines et des Ressources pour commémorer, sur la recommandation de la Commission des Sites et des Monuments historiques, l'installation du premier câble sous-marin d'Amérique.

C'est en 1850 que la législature de l'île du Prince-Edouard accordait à William H. Pope l'autorisation d'établir un poste de télégraphie électrique sur l'île, privilège que la Newfoundland and Prince Edward Island Electric Telegraph Company acheta ensuite de Pope. Cette compagnie projetait d'installer des câbles sous-marins qui relierait le cap Ray (Terre-Neuve) au Cap Breton, et le cap Traverse, I.-du-P.-E. au cap Tormentine, N.-B., quand la New-York, Newfoundland and London Telegraph Company se forma et acquit les droits de la Newfoundland and Prince Edward Island Electric Telegraph Company. Après maintes difficultés, Frederick Newton Gisborne réussit en novembre 1852, à poser pour le compte de la compagnie new-yorkaise le premier câble sous-marin d'Amérique. Ce câble qui avait plus de 10 milles de longueur, reliait Carleton Head, I.-du-P.-E. au cap Tormentine, N.-B.

● Ministère du Travail Français en Allemagne

Vichy, (BUP). — Le gouvernement de l'Etat français a annoncé récemment que huit fonctionnaires partiront pour l'Allemagne afin d'y constituer "un ministère du travail français en Allemagne". On estime à environ 100,000 le nombre des ouvriers français en ce pays. Ces fonctionnaires s'occuperont des problèmes que pose la présence d'un si grand nombre d'ouvriers français dans les usines allemandes.

Ce nouveau bureau fera liaison entre les travailleurs français en Allemagne et le gouvernement de Vichy. Il assurera la protection de ces ouvriers et s'occupera de tous les problèmes qui ne seront pas du ressort des consulats.

● Rationnement prévu du charbon aux Etats-Unis

Washington, (BUP). — Il est possible que le rationnement du charbon devienne nécessaire aux Etats-Unis dès l'automne prochain, a dit le directeur intérimaire du bureau des comestibles, M. H. A. Gray, en rendant témoignage récemment devant un comité particulier de la Chambre des Représentants. Le recrutement militaire enlève beaucoup de main-d'œuvre aux mines et celles-ci éprouvent de la difficulté à obtenir leur matériel d'exploitation, a-t-il dit.

British United Press

Par Pierre Mayrol

DU HAUT DE LA COLLINE DU PARLEMENT

OTTAWA, (BUP). — L'effort de guerre du Canada se poursuit à fond. La dernière mesure du gouvernement en ce sens, le service national sélectif, sera mis en oeuvre de la façon la plus énergique.

Dorénavant les travailleurs qui voudront trouver de nouveaux emplois ou encore changer de travail devront le faire par l'intermédiaire des bureaux de placements provinciaux. On obligera, dit-on, tous les patrons à faire l'enregistrement périodique de tous leurs employés afin d'exercer le plus grand contrôle sur la main-d'œuvre du pays.

Toutefois, le service sélectif n'en est qu'au stade de l'organisation. Le directeur, M. Little, n'a pas fait connaître combien il faudra de temps pour le mettre en plein fonctionnement. L'enregistrement des travailleurs se fera graduellement, semble-t-il. Il ne faut pas disloquer l'économie industrielle.

Bien qu'il ait été établi qu'il faudra trouver 100,000 travailleurs de plus pour les usines de guerre, le gouvernement n'a pas arrêté de façon définitive les moyens qu'il emploiera pour les trouver. Le contrôle de l'Etat sur les emplois réservés aux hommes de 17 à 45 ans, par exemple, ne sera définitivement établi que lorsque l'inscription des travailleurs sera en vigueur. Malgré tout ce qui a été dit jusqu'ici, la ligne de démarcation entre les emplois réservés et ceux qui ne le sont pas, n'est pas aussi nettement établie qu'on pourrait le croire. Les bureaux régionaux de la commission du service national sélectif décideront d'après les individus. Entre ce qui se dit officiellement et ce qui existe en loi, il y a quelquefois, au moins, une nuance. Les cultivateurs, par exemple, ne sont pas exemptés du service militaire, on leur accordera après enquête, une extension d'appel.

Actuellement, la mobilisation de la main-d'œuvre féminine est au premier rang des préoccupations actuelles du gouvernement. Les fabriques de matériel de guerre compte maintenant de 75,000 à 100,000 ouvrières. Il faut que cette année, le gouvernement double ce nombre, a-t-il été dit, mais il semble que cette mobilisation de la main-d'œuvre féminine ne se fera qu'au fur et à mesure de l'expansion de la production de guerre. Il s'écoulera deux ou trois mois, dit-on, avant la mobilisation en nombre des travailleuses ou des travailleuses.

On peut se demander, cependant, si le gouvernement a prévu ce qui arriverait s'il poussait trop à fond la mobilisation de la main-d'œuvre féminine? S'il a pensé aux répercussions sociales, immédiates et futures, de la mobilisation des femmes pour l'usine? Dans certains milieux, on commence à s'inquiéter à ce sujet.

Il est certain que le travail des jeunes filles aura des répercussions si leur santé se délabre et si elles vivent loin de l'atmosphère du foyer. Mais le travail des femmes mariées, l'établissement des pouponnières, provoquera de grands maux d'ordre social et moral. Et l'augmentation de la criminalité juvénile directement attribuable à la guerre sera encore plus forte lorsque plus de mères seront à l'usine. Que dire de l'avenir de la famille? C'est un pensez-y bien que cette mobilisation des femmes pour l'usine. Le gouvernement doit veiller, particulièrement en ces temps difficiles, à l'avenir de la patrie canadienne, car le Canada doit continuer d'exister après la guerre. La guerre "finira bien par finir" et le Canada victorieux ne doit pas alors être en position pire que celle d'un pays vaincu. Il doit sortir aussi vigoureux que possible de ce désastre.

C'est pourquoi, le gouvernement doit être prudent et peser chaque mesure qu'il prend, disent les observateurs. Il y a des forces dont le déplacement peut rompre à jamais l'équilibre d'une société. Quoiqu'on dise tout effort a des limites. La conscription du capital humain d'une nation a des répercussions beaucoup plus complexes que celle de la mobilisation des ressources économiques.

Cette mobilisation des ressources économiques, les Canadiens la subissent sans protester. Ils ont éprouvé le rationnement de l'essence dernièrement, après le rationnement de nombreux produits. Le rationnement de l'essence sera peut-être encore plus sévère dans un avenir prochain et dans maints autres domaines, il y aura de nouvelles restrictions de guerre.

En vérité, les restrictions pleuvent et pleureront si dru que le gouvernement formera un comité pour coordonner les restrictions et en régulariser le flot. Il faut donner un peu de répit au public qui commence à être abasourdi.

Le service militaire est aussi au premier plan de l'actualité. Officieusement, on dit que l'on appellera à l'entraînement obligatoire les recrues de la catégorie "B" pour remplir les cadres des 7e et 8e divisions. Tous ces soldats et ceux des nouvelles classes ne pourront pas être envoyés outre-mer tant que le gouvernement n'aura pas été démis de ses engagements lors du plébiscite. Car le gouvernement a tous les pouvoirs, comme on le sait davantage maintenant, sauf celui de conscrire pour service outre-mer. Il va faire appel au peuple pour être dégagé de la promesse qui le lie à ce sujet. A ce propos, nombreux sont les observateurs qui sont d'opinion que le gouvernement devrait dire la vérité au peuple et ne plus jouer sur les mots. Il est vrai qu'il doute que la réponse soit conforme à son attente mais au moins alors il saura l'opinion du peuple. D'ailleurs, le peuple voit clair de plus en plus, et de moins en moins nombreux sont ceux qui ne voient pas en ce plébiscite une mesure voilée pour amener la conscription pour service outre-mer. Les observateurs expriment l'opinion que le gouvernement devrait encourager la population à aller voter en grand nombre à ce plébiscite, il devrait clairement indiquer de quoi il s'agit véritablement car de la façon que vont les choses, le cabinet sera tout seul au pays à dire qu'il n'est pas question de conscription dans ce plébiscite. Et cela le croit-il, lui-même? demandent les observateurs.

La Province de Québec possède maintenant l'Assurance-Hospitalisation

Québec, (BUP). — Tout malade ou accidenté quelle que soit sa condition de fortune personnelle aura désormais accès facilement aux hôpitaux grâce à l'Association d'hospitalisation du Québec. La plupart des hôpitaux de la province de Québec feront bientôt partie d'un plan d'hospitalisation similaire à celui qui est en vigueur aux Etats-Unis et au Manitoba depuis 1938 et en Ontario depuis l'an dernier.

C'est un plan qui représente d'immenses avantages pour la population et pour les hôpitaux. Il y a une foule de gens qui devraient être traités dans les hôpitaux et qui ne le peuvent pas car tout en n'étant pas indigents au sens de la loi, ils n'ont pas le moyen de payer les services d'hospitalisation.

Le plan en question constitue une sorte d'assurance-hospitalisation

mais sans base de profits pour l'association. Le nouvel organisme est appelé, en effet à aider toutes les classes de la société sans distinction, en ce sens que même une famille de douze enfants aura droit à raison de deux dollars par mois, le cas échéant, à vingt et un jours d'hospitalisation avec subvention de \$4 par jour pour chambre privée, ceci comprenant les repas, soins d'une garde-malade, opérations chirurgicales, services de laboratoires, pansements et médicaments. Le malade ou l'accidenté aura le choix de son hôpital et celui de son médecin, les frais de ce dernier, toutefois, étant à la charge de l'hospitalisé.

Le célibataire qui veut profiter des mêmes avantages n'a qu'à verser une contribution mensuelle de soixante-quinze sous.



AGRICULTURE ET COLONISATION



LE PLAN FEDERAL PROVINCIAL

Une expérience de cinq années

En 1932 le chômage faisait tâche d'huile et prenait déjà des proportions alarmantes. Les nombreux palliatifs auxquels on eut recours pour remédier à la situation n'offraient en eux-mêmes aucun caractère de permanence. Les travaux publics de toute nature exécutés à travers la province, bien qu'utiles et nécessaires, se révélaient inefficaces. Les chômeurs, une fois les travaux complétés, reprenaient le chemin du bureau de secours ou de la Saint-Vincent-de-Paul. Les populations inquiètes du lendemain s'enervaient, les gouvernements débordés paraient au plus pressé par des mesures d'urgence, mais toujours temporaires. On ne pouvait continuer indéfiniment à drainer vers ce tonneau des Danaïdes les deniers publics. Il fallait à tout prix brider cette plaie purulente du chômage en essayant de décongestionner les villes des ruraux venus s'y engouffrer au temps de la prospérité. Seul le retour à la terre, de ceux qui étaient susceptibles de s'y réadapter, offrait une solution satisfaisante. Un premier essai fut tenté à l'automne de 1932. En vertu des nombreuses mesures de chômage édictées à cette époque, une entente fut conclue entre le pouvoir central et la province accordant une subvention de \$600.00, augmentée plus tard à \$700.00, à chaque famille de chômeurs désireuse de s'établir sur un lot de colonisation. Cette politique limitée à une couple de paroisses nouvelles ne reçut cependant qu'une application restreinte et fut placée en 1934 au plan Vautrin. Celui-ci ouvert à toutes les classes de travailleurs contribua pour une bonne part à solutionner le problème du chômage, mais ne fut en vigueur que durant 2 ans.

L'entente de 1932 fut renouvelée le 9 décembre 1936, pour une durée de quatre ans et appliquée cette fois sur une plus vaste échelle à travers toute la province. Le nouvel accord comportait une subvention de mille dollars, à laquelle le fédéral contribuait pour un tiers.

L'exécution de ce plan de colonisation fut confiée à une commission indépendante composée de quatre membres, chacun représentant respectivement les deux gouvernements intéressés et les deux principaux réseaux de chemin de fer.

Pour répondre à une question qu'on nous pose fréquemment, qu'il nous soit permis de faire ici une légère digression: Quel rôle jouent les chemins de fer dans ces divers mouvements de colonisation? Il faut se rappeler que dans les territoires traversés par les voies ferrées gisent souvent d'immenses richesses naturelles que les compagnies ferroviaires ont tout intérêt à mettre en valeur. Parmi ces richesses naturelles, une des principales est la ressource "terre", laquelle ne se développe que par la colonisation. L'enracinement au sol de populations à la recherche d'une existence nouvelle constitue à la longue une clientèle qui alimente graduellement les réseaux et augmentent d'autant les revenus de leurs propriétaires. Cette courte explication fera com-

prendre pourquoi les chemins de fer s'intéressent vivement à la colonisation.

Revenant au plan fédéral, le principal élément de son succès reposait évidemment sur le choix des sujets qui seraient appelés à en bénéficier.

La somme substantielle de mille dollars offerte aux aspirants-colons faisait naître bien des espérances mais suscitait par contre beaucoup de convoitises.

Tous les chômeurs ne sont pas appelés à devenir colons. C'est là une vieille lapalissade qu'il est presque inutile de rappeler. Les inaptitudes, les familles tarées, — clientèle assidue des secours directs ou des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, — ceux chez qui une vocation trop soudaine laissait présager des résolutions sans lendemain; ceux chez qui un long séjour à la ville avait atrophié la volonté, l'esprit d'initiative; ceux encore chez qui le seul aspect sentimental de la vie rurale empêchait de saisir le côté pratique des choses; tous ceux enfin chez qui l'esprit d'abnégation ou de sacrifice s'était effrité au point de ne pouvoir renoncer à des habitudes de vie incompatible avec celle du pionnier devaient nécessairement être éliminés. En un mot le choix ne devait s'arrêter que sur des sujets offrant un maximum de garantie. Les diverses sociétés diocésaines de colonisation furent chargées d'un premier triage. La Commission du retour à la terre endossait la responsabilité du choix final. Malgré toutes les précautions cependant, le choix ne fut pas toujours heureux.

On ne guérit pas un mal en n'en soignant que les effets. Pour atténuer le chômage il fallait endiguer à sa source le flot toujours grossissant des ruraux désœuvrés qui se flattaient du faux espoir qu'une fois rendus à la ville ils finiraient bien par se faire embaucher et qu'au pis aller ils s'intégreraient dans la longue théorie des chômeurs et se procureraient ainsi le boire et le manger. Nos campagnes regorgeaient de cultivateurs dépossédés de leur terre, de journaliers de villages, de jeunes couples récemment entrés en ménage et qui devaient encore compter sur l'hospitalité du vieux toit paternel pour se faire héberger. C'était précisément cette classe de la population qu'il fallait empêcher de dévaler vers les centres en les faisant déverser dans les territoires de colonisation. La Commission, au risque d'être taxée de donner un sens trop élastique à la lettre, sinon à l'esprit de l'entente, accorda une attention particulière à cette catégorie d'aspirants, bien que l'idée maîtresse des signataires de l'accord visait surtout à soulager les centres de leur trop plein de chômeurs. Après les premiers mois d'opération, les commissaires n'eurent plus à plaider auprès des autorités pour faire admettre leur point de vue.

Dès que le mouvement fut connu les demandes affluèrent de toutes parts. La Commission eut une lourde tâche. De mai à décembre 1937, elle eut à étudier trois mille requêtes. Au cours de cette pre-

mière année, indépendamment de la mise sur pied de toute son organisation, 833 familles furent expédiées et réparties dans les diverses régions déjà ouvertes à la colonisation.

Or c'est le résultat d'une enquête rigoureuse faite sur le compte de ces établissements de 1937 que nous voulons mettre sous les yeux du lecteur.

Ce coup d'oeil rétrospectif permettra de conclure au succès ou à la faillite de l'expérience.

La subvention de mille dollars étant répartie sur une période de quatre années, l'enquête avait pour but de se rendre compte de la situation exacte de chacune de ces familles lorsque la tutelle de l'Etat prendrait fin. Dès l'étude préliminaire du projet, ses promoteurs, ainsi que les membres de la Commission, s'étaient dit que si à la fin de la période de quatre ans, une fois la subvention dépensée, seulement cinquante p. cent de ces colons étaient encore sur leur lot, cette politique aurait été un succès.

Or voyons les chiffres du recensement:

Familles encore sur leur lot au moment de l'enquête, 569 soit 68.3% au lieu du 50% escompté.

Parmi les causes d'abandons il y a les cas de force majeure, tels que ceux de maladie et de mortalité. Il faut aussi compter avec les circonstances que nous traversons, alors que la guerre attire vers l'industrie plusieurs familles qui, en temps ordinaire, seraient demeurées sur leur lot. De sorte que le chiffre équitable des abandons est d'environ 25%.

Quel est maintenant la situation de ces familles? Sont-elles satisfaites de leur sort? Jusqu'à quel point peut-on prévoir leur enracinement définitif au sol?

Autant de questions qui demanderaient un assez long développement, mais que nous soumettons à l'appréciation du lecteur, lui laissant le soin de tirer lui-même la conclusion à la lumière des chiffres fournis par l'enquête.

Le résumé du rapport révèle que l'actif total de ces 569 familles s'élève à \$609,907.84, se répartissant comme suit:

Etendues défrichées	\$164,572.25
Maisons et bâtiments	231,005.30
Cheptel	121,201.75
Instr. aratoires	53,245.57
Autres valeurs	39,882.97
Total	\$609,907.84

soit un actif moyen pour chacune de ces familles de \$1,071.92. L'évaluation des étendues défrichées a été faite selon le montant des primes payées, et celle des bâtiments, du cheptel et des instruments, à la valeur réelle, selon le cours du moment, dans les diverses régions.

Notre chômeur de 1937 se voit donc aujourd'hui en possession d'un embryon de ferme d'une valeur de \$1071, en plus d'avoir vécu, lui et sa famille, durant ces quatre années. Quel est le salaire qu'il peut se vanter de mettre de côté une pareille somme en l'espace de quatre ans. Et l'Etat a donc fait un excellent placement puisque le capital risqué sur la tête de ce déserteur s'est transformé en un actif tangible dépassant la mise de fonds, tout en épargnant pour d'autres fins plus utiles les deux ou trois mille dollars qu'il aurait dépensé, selon l'importance numérique de la famille, à maintenir son chef dans l'oisiveté avec les conséquences d'ordre moral et physique qui s'ensuivent.

Des sceptiques se demanderont sûrement s'il n'y a pas un revers à la médaille et si ces familles ne sont pas en retour obérées de dettes, ce qui diminuerait d'autant l'excellence du résultat. En effet, il y a des dettes. Voyons donc en quoi elles consistent. Voici mis en tableau ce que doivent nos 569 familles:

Dettes sur bâtiments	\$ 662.33
" " roulant	3,097.95
" " cheptel	11,353.74
" " épicerie	12,697.07
" " diverses	8,740.67
Total	36,551.76

Ces chiffres répartis entre cha-

que famille donnent les moyennes suivantes:

Dettes sur bâtiments	1.16
" " roulant	5.62
" " cheptel	19.96
" " épicerie	22.32
" " diverses	15.36
Total	64.41

La dette la plus lourde est celle des provisions. L'explication en est facile. La plupart s'endettent à l'automne et durant la morte saison, pour solder ces comptes, avec le revenu de la coupe du bois ou l'argent rapporté des chantiers. Or notre enquête ayant été faite au tout début de l'année 1941, nos colons n'avaient pas encore touché le revenu de leur hiver et n'avaient donc pu payer des dettes dont ils ne se libèrent généralement qu'au printemps. Il faut donc conclure que ces colons ont suivi les conseils qui leur ont été donnés et ont fait bon usage des arguments mis à leur disposition.

Le lecteur aura sans doute la curiosité de se demander si ces familles sont maintenant en mesure de se suffire à elles-mêmes ou si elles doivent encore compter sur l'aide de l'Etat. L'enquête révèle qu'une proportion de 20% pouvaient se tirer d'affaires à l'expiration du plan. Beaucoup comptent néanmoins pour boucler leur budget sur un revenu provenant de l'extérieur et non pas de l'unique production de leur lopin de terre. Plus de 50% auraient besoin, pour consolider leur établissement d'une aide additionnelle sous forme d'animaux, de granges, etc. dans quelques cas, pour le drainage d'une partie de leur terrain.

Le rapport général de la Commission fait ressortir les correctifs qu'il s'impose, car il va sans dire qu'il y a des ombres au tableau. Les autorités ont admis le bien-fondé de plusieurs suggestions. En vertu d'une décision récente elles ont consenti en particulier en faveur des établissements de 1937 qui ont persévéré jusqu'à date et sont en voie de réussir, un octroi supplémentaire et substantiel afin d'assurer la stabilité de l'entreprise.

Nous avons dit qu'il y avait des ombres au tableau. En effet, les promoteurs du projet, les membres de la Commission et les fonctionnaires chargés de la direction du mouvement avaient escompté que la meilleure classe de colons à recruter seraient les jeunes couples plus faciles à acclimater que les colons avancés en âge qui ont souvent tout un passé de faillites à leur crédit. La déception a été complète. Ces jeunes n'ayant pu ou point de responsabilité familiales renoncent, dès les premiers revers, aux avantages qui leur sont offerts, avec une légèreté déconcertante. Au moment de l'enquête, soixante pour cent des abandons se recrutaient chez les couples ayant trois enfants ou moins. La femme qui a l'habitude de la cigarette et du cinéma et qui a connu les talons hauts et les bas de soie refuse de s'acclimater, et cette affirmation est fondée même pour les recrues venant de la campagne. Celui qui persiste et se cramponne à son lot est l'homme de 45 ans, ayant sept ou huit enfants à sa charge et qui sait qu'il n'a plus de place à l'usine. Celui-là s'araboute et s'obstine à lutter

contre vents et marées. Les "revenants", à part, évidemment, les cas de force majeure, n'admettent jamais leur insuccès. Le coupable ou le responsable c'est toujours l'"autre", c'est le pays, le climat, l'administration, jusqu'à ce que l'aiguillon de la faim leur ait fait comprendre que pour manger trois repas par jour il faut les gagner. Phénomène singulier, cependant, tous ces colons manqués qui avaient cru trouver le pactole dans l'industrie de guerre se rendent compte qu'ils ont lâché la proie pour l'ombre et ils viennent aujourd'hui nous supplier de les renvoyer en colonie. L'auteur de ces lignes voit encore l'un de ces infortunés qui voulait retourner et qui lui disait textuellement: "Oui, c'est vrai, j'ai beaucoup critiqué, j'étais agri contre tout le monde, ma femme aussi, mais je vous avoue franchement que je n'avais pas raison. Quand je compare ce que j'ai laissé là-bas et le sort qui m'est réservé, ici, à la ville, l'air empesté que mes enfants respirent, eux qui avaient tant d'espace pour leurs ébats et qui n'ont à présent que la rue pour terrain de jeux, je vous promets que si jamais je puis retourner vous n'entendrez plus parler de moi". Les colons satisfaits dissimulent secrètement leur bonheur, les mécontents grimpent sur les toits pour crier leurs griefs.

La colonisation, certes, comme bien d'autres mesures sociales, n'est pas l'unique panacée qui guérira tous nos maux, et Dieu sait s'ils sont nombreux, mais elle peut nous en délivrer de plusieurs et en prévenir beaucoup d'autres.

Le plan fédéral-provincial a fait ses preuves et l'expérience a été concluante. Améliorons-le, corrigeons-en les défauts. Il en a. Mais gardons ce qu'il a de bon.

Déjà, avec le concours des autorités, plusieurs modifications suggérées par l'expérience ont été apportées. Pour n'en mentionner qu'une en passant: la subvention qui était uniformément de mille dollars pour chaque colon est maintenant appliquée sur une base familiale et varie selon le nombre d'enfants.

Le Québec dans cette enquête pacifique du sol est le point de mire des autres provinces et des Etats-Unis. Nous sommes à peu près les seuls à l'ignorer parce que le fait se passe sous nos yeux.

Quand on songe que pendant dix ans qu'a duré la crise, le pays a jeté dans le gouffre du chômage neuf cents millions de dollars et que le seul actif qui nous reste de toute cette prodigalité s'évalue à cinquante millions de dollars de travaux rentables, on ne peut s'interdire de se demander ce, qu'avec un programme bien défini et le dixième de cette somme, il eût été possible d'accomplir dans le domaine de la colonisation. Celle-ci, du seul point de vue social et humanitaire, demeure une oeuvre vitale dont on ne saurait exagérer l'importance ni les lointaines conséquences pour les générations à venir.

Alphonse Hardy.

• Les impôts et les emprunts assureront la victoire. Choisissons bien — Le certificat d'épargne est le prêt.

VIN ST PIERRE



Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens du Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY

20 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢

Cruche d'un gallon - \$2.05

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITE EPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES
PILULES MORO

1566, rue St-Denis, Montréal.

Avis important à
ceux qui ont des

RHUMES de CERVEAU

Si vous avez la tête prise, les yeux qui pleurent, le nez qui coule ou qui est bouché au point que vous pouvez à peine respirer, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du merveilleux soulagement qu'il apporte. Si le Va-tro-nol est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes:

MÉDICAMENT A 3 FINS
(1) il contracte les muqueuses gonflées,
(2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. C'est le moyen spécifique, éprouvé, de soulager les souffrances.

Si le rhume vous menace, employez du Va-tro-nol dès le moindre reniflement ou éternuement. Il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.



LES OISEAUX PRÉFÈRENT LE VOL DE NUIT

Ottawa, Canada. — La plupart des oiseaux qui émigrent vers le nord du Canada aiment mieux voyager la nuit, annonce le ministère des Mines et des Ressources qui surveille l'application de la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs. Les oiseaux migrateurs de nuit comprennent tous les gobe-mouches, les viréos, les fauvettes, les grives, les loriots, les tangaras, les oiseaux de rivage et la plupart des pinsons. Dans certaines circonstances, quelques espèces d'oiseaux aquatiques préfèrent aussi le vol de nuit. On peut observer ces voyageurs de nuit au moyen d'un télescope à faible puissance que l'on pointe vers la pleine lune à l'époque où la migration est la plus intense. Le disque lumineux de la lune constitue un fond sur lequel on peut observer facilement le passage des oiseaux. Si l'oiseau migrateur vole très vite et à grande altitude, on aura l'impression qu'il flotte sur la surface de la lune.

Quelques espèces voyagent de jour. Ce sont surtout les hirondelles, les engoulevents, les martinets des cheminées, les oies et les canards. Les oiseaux insectivores mêlent souvent l'utile à l'agréable et prennent leur nourriture au vol. Certains autres volent sans répit à une altitude uniforme et vont de l'avant jusqu'à la fin du jour.

La migration printanière des oiseaux commence généralement au Canada vers le milieu de février et dure jusqu'au commencement de juin. C'est au prix de bien des risques et des difficultés et dans un ciel parfois défavorable que s'accomplit chaque année le retour des oiseaux vers leurs habitats séculaires; certaines espèces d'oiseaux franchissent ainsi des distances surprenantes. Les goglus qui font leur nid dans les champs du Canada hivernent dans le sud du Brésil et les régions voisines, tandis que l'oiseau-mouche revient chaque printemps du Mexique et de l'Amérique centrale.

ETIQUETTES

Q. — Que doit faire un homme en entrant dans un salon?

R. — Il doit tenir dans sa main gauche sa canne, son chapeau, ses gants et doit garder la main droite libre pour les poignées de main.

Q. — Doit-on laisser son chapeau dans l'antichambre quand on fait une visite?

R. — Bien que ce soit au Ca-

nada l'habitude invariable de laisser son chapeau dans l'antichambre même quand on ne vient qu'en visite, il n'y a rien de plus contraire à toutes les règles du savoir-vivre. Un homme qui vient faire une visite doit entrer dans le salon, son chapeau à la main et ne l'abandonne pas une minute pendant le cours de sa visite, à moins qu'ayant à examiner quelque chose, il ne soit obligé de le déposer à côté de lui, mais il le reprend quand il n'a plus les mains embarrassées. Il a soin de tenir son chapeau de telle façon qu'on n'en voit

pas la coiffe, mais bien le dessus de la calotte. La plus élégante façon, c'est d'en appuyer les bords sur le genou gauche et de l'y maintenir de la main gauche aussi.

Il est de très mauvais goût pour les personnes qui reçoivent, d'insister avec l'acharnement du désespoir pour enlever le chapeau des mains d'un monsieur bien éduqué qui persiste à la tenir à sa l'étiquette l'exigent.

D. — Un mari peut-il écrire une lettre d'invitation au nom de sa femme?

R. — En général, les invitations

sont faites par les femmes. Il n'est pas défendu cependant, dans une demi-intimité, à un homme d'inviter au nom de sa femme, donnant pour excuse soit l'absence momentanée de celle-ci, soit une indisposition passagère.

L'ODEUR DES CHOUX

Les choux, excellents légumes, très bienfaisants, mais qui répandent, quand on les fait cuire, un parfum que tout le monde n'aime pas. Dans un grand pensionnat de demoiselles, c'est presque

une révolution quand la cuisine commence à lancer... les gaz asphyxiants, je veux dire quand elle fait cuire des choux.

Essayez donc de mettre dans la marmite où cuisent les choux un sachet rempli de mie de pain; vous jugerez de l'effet.

TACHE D'ENCRE SUR LES TAPIS OU AILLEURS

Sécher au buvard, sans frotter. Puis verser du sucre en poudre qui pompe l'encre et que l'on enlève ensuite avec une lame de couteau.

UNE BONNE IDÉE!

QUELLE JOURNÉE!...

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

2

Cinq Morts Assis

diable! si c'est là que je trouve à me distinguer?... Bon!... C'est tout de même quelque chose d'être, en somme, le premier inspecteur de la Sûreté chargé d'assurer la police dans le ciel parisien!

Il vira légèrement. Au-dessus de la carlingue, il se pencha...

Paris était tout proche. Paris, la ville immense!... La ville que chacun croit connaître, et que personne, peut-être, ne connaît tout à fait...

Malgré lui, le jeune homme fronça les sourcils.

Paris, c'était son champ de bataille. Puisqu'il appartenait désormais à la police, c'était là qu'il devrait faire ses preuves, se distinguer, remporter des victoires qui lui vaudraient un avancement rapide.

David Dare répéta :

— Allons!... Ils ne vont pas décider à faire un petit tour dans les nuages... les assassins!...

Et il haussa les épaules...

Une idée toute nouvelle, en effet, que celle de cette patrouille aérienne. Mais, bien entendu, il n'était pas dupe des instructions qu'on lui avait données.

"Surveiller les avions qui, trop souvent se permettaient de survoler la capitale. Poursuivre les délinquants. Veiller en un mot, au respect du code aérien."

...Bah! il s'agissait bien de cela?

Tout bonnement, le patron, Havaré, avait une peur terrible des manifestations de la rue!... C'était sa "bête noire", à cet homme!... Alors, sans arrêt, sans cesse, il s'ingéniait à trouver des précautions nouvelles, qui puissent lui permettre de surveiller la capitale... sans trop en avoir l'air!

L'avion de patrouille, l'avion que David Dare pilotait, en tant que simple inspecteur de la Sûreté, était, en somme, bien qu'on ne l'avouât point, destiné à cela!

Le jeune homme, de nouveau, pesta :

— Zut!... Voilà qu'ils recommencent à me télégraphier des aéreries...

Devant lui, sur le tableau de bord, une petite lampe rouge s'allumait et s'éteignait, suivant un rythme mesuré. Cela faisait des éclats longs, des éclats brefs. Tout l'alphabet Morse de la télégraphie ordinaire, en somme! Et David Dare se mit à lire le message qu'on lui transmettait :

"Portes-tu des chaussettes de laine?" passait grave-

MARCEL ALLAIN

CINQ MORTS ASSIS !

Grand Roman
Policier Inédit

Copyright 1938
by
Marcel ALLAIN

"Vos amis les Médecins"

LE MEDECIN ET LE MALADE

Dans une étude sur les responsabilités de la médecine, le grand écrivain français — médecin également — Georges Duhamel, a écrit: "L'acte médical est par essence un acte singulier" ajoutant tout de suite "j'entends le mot au sens qu'il prend dans "combat singulier", c'est-à-dire un acte d'homme à homme." Et Duhamel se trouvait ainsi à définir de la façon la plus juste l'action qui découle à la fois de la science médicale et de l'art d'être médecin, cet "acte médical", qui est bien, ainsi qu'il l'affirme, un "colloque singulier" entre deux personnes — le médecin, son malade — isolées complètement du reste du monde par une préoccupation commune, "colloque" entrepris dans le but d'arriver à la guérison et qui, en vérité, ne saurait être comparé à aucun autre.

Cherchons donc à pénétrer ensemble au cœur de cet entretien apparemment banal, parce que très fréquent, — mais qui a cependant une indéniable valeur et la plus considérable portée.

Mais rappelons-nous bien auparavant que l'art médical complète la science médicale, sans s'y opposer du tout. La science de la médecine — dont la base chaque jour élargie est faite des connaissances biologiques sans cesse plus grandes — est, comme toutes les sciences, la même pour tous puisqu'elle correspond à la raison, c'est-à-dire à un savoir déterminé et absolu. L'art médical, l'art d'être médecin, au contraire, et lui encore comme tous les arts, répond au sentiment et varie d'une personne à l'autre. D'une façon saisissante, Victor Hugo, a dit à ce propos: "L'art c'est moi, la science c'est nous." Plus que dans tout autre domaine, l'art d'être médecin, l'art médical, au contact du malade, au cours du "colloque singulier" que nous définissons plus haut, s'isole et s'individualise, et prend toute sa valeur, que le grand médecin Trousseau, clinicien et professeur général, soulignait en ces termes à ses disciples: "Il n'appartient pas à tous de devenir artistes; il appartient aux intelligences les plus subaltèrnes d'acquiescer la science. Quand vous connaîtrez les faits scientifiques, gardez-vous, Messieurs de vous croire médecins

... Il y a une grande différence entre le savant qui recueille et l'artiste qui produit..."

Et c'est pourquoi on peut écrire que, la science médicale acquise, l'art d'être médecin qui lui ne s'acquiert ni à l'Ecole ni au Laboratoire, est la manifestation du bon sens et de l'esprit critique, — que c'est l'intelligence et le cœur au service de la science ou la suppléant quand elle est déficiente, que c'est l'esprit de finesse qui fait que le médecin reconnaît certains malades et en devine d'autres.

Mais revenons au "colloque singulier" que traduit l'acte médical. En face du médecin, le malade. C'est une personnalité singulière qu'un malade aux yeux du praticien qui le soigne. Une matière très riche, très dense, totale, en quelque sorte agglutinée. Le malade ne parle qu'au médecin et seul le médecin, qui a franchi toutes les étapes de sa science et de son art, comprend le malade. Le malade, sans le médecin qui l'éclaire, serait aux yeux de ses amis, de ses parents, de ses proches, quelque chose d'exceptionnel, presque d'incompréhensible, et souvent incompris.

Il se confondrait pour eux avec cette puissance malfaisante qu'on appelle la maladie. C'est grâce au médecin que le malade garde ses droits, car il n'est tout entier que pour et par le médecin: qu'il s'agisse de son affection déterminée, de la localisation exacte de son mal, de la qualité de sa souffrance, du retentissement sur sa vie, de la maladie qui le frappe, de l'orientation dont son avenir en sera marqué, ou de sa situation elle-même dans le monde ou dans sa famille, ainsi que des sentiments qu'on lui porte.

Le médecin tient entre ses mains non seulement la maladie, mais le destin de son malade. Lui seul en sait le fil et la durée. Pour le monde, l'homme n'est qu'un homme et le malade, souvent moins qu'un homme, — tandis que le médecin, dans son malade, possède un homme qui s'ignore. Pour lui, c'est une nouvelle création, c'est un être, homme ou femme, jeune ou vieux, meurtri par la vie et rehaussé par sa douleur, — c'est un être abandonné par la chance et grandi par les révélations intimes

qui naissent dans la chair en détresse, pour le médecin, le malade c'est surtout l'étincelle de vie à ranimer, la résurrection à opérer par le jeu de l'intelligence et du cœur.

Mais dans cet acte médical, dans ce "colloque singulier" qui met aux prises le médecin et le malade, — où est le médecin, où est le malade? Ils sont presque fondus l'un dans l'autre, ils ont pour ainsi dire perdu l'un et l'autre leur individualité pour un but commun, qui est une rédemption, — la guérison.

Et c'est ainsi, amis lecteurs, qu'en échange de l'absolue confiance qu'ils vous demandent, avec toute leur science, avec tout leur cœur, vos amis les médecins sont sans cesse prêts à tout faire et à tout tenter pour sauver votre vie et la rendre meilleure, plus heureuse et plus douce.

Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec

LES INDIENS CHASSERONT LE RAT MUSQUE

Ottawa, Canada. — On prendra au piège au cours du printemps quelque 30,000 rats musqués dans le sanctuaire de Two Islands, situé près de Le Pas, Manitoba, annonce la Division des Affaires indiennes du ministère des Mines et des Ressources. Les revenus de cette chasse seront partagés entre 160 trappeurs, indiens et autres, qui recevront ainsi pendant les 12 mois suivants une moyenne de \$20 par mois en retour d'un travail de 3 semaines.

Le sanctuaire de Two Islands est une région de 160,000 acres qu'une entente entre les gouvernements fédéral et provincial réserve en 1938 à la reproduction du rat musqué. Le piégeage y fut interdit et on y commença les travaux d'aménagement cette année-là. Grâce à cette protection le nombre des

de Kuyper salue SOREL — St-Pierre de Sorel



En 1642, Monsieur de Montmagny commença l'érection du Fort Richelieu sur le site qu'occupe aujourd'hui l'hôtel de ville, à Sorel. Ce fut l'un de l'importante chaîne de forts qui furent construits le long du Richelieu. Le Fort Richelieu passa plus tard sous le commandement de Pierre de Saurel et la seigneurie de Sorel lui fut concédée en 1672.

Vingt-trois ans plus tard, en 1695, l'on produisit pour la première fois à Rotterdam, en Hollande, du Gin de Kuyper et depuis plus de cent ans, c'est le genièvre favori dans la province de Québec.

10 onces, \$1.05 26 onces, \$2.40 40 onces, \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. JF 42

GIN de KUYPER
CÉLÈBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

rats musqués passa de 300 à 60,000 en trois ans, ce qui permet de commencer le piégeage un an plus tôt que prévu. Maintenant que l'entreprise a atteint le stade de production, on en remet l'administra-

tion au gouvernement provincial. D'après le recensement des rats musqués fait à l'automne de 1938, ces animaux à fourrure n'avaient plus que 65 tanières et n'étaient guère plus que 300. Au cours de l'été 1939, on effectua des travaux considérables, entre autres la construction de nombreuses digues et chaussées et le creusement d'un canal à l'intérieur des terres. Bien qu'on n'ait pas introduit d'eau de l'extérieur dans la réserve au cours de 1939, le recensement de la fin de l'automne indiquait l'existence de 719 tanières ou d'environ 3,300 rats musqués.

On termina en 1940, l'irrigation d'à peu près les deux tiers du sanctuaire, et le troisième recensement, compilé en novembre et en décembre, révéla la présence de 5,047 tanières et de plus de 30,000 rats musqués. Malgré les circonstances défavorables de 1941, le dernier recensement que l'on a fait vers la fin de l'année a révélé l'existence de 11,400 tanières et d'environ 60,000 rats musqués.

Le sanctuaire de Two Islands illustre bien ce que l'on peut faire pour faciliter la multiplication des animaux à fourrure et assurer de meilleurs revenus aux Indiens et aux autres personnes qui vivent de la chasse au piège.

● Retraite pascalle des Canadiens Français à New-York

New-York, (BUP). — Comme les années passées, la retraite pascalle des Canadiens français habitant New-York a eu lieu à l'église des R.R. PP. du Saint-Sacrement avenue Lexington et 76ème Rue. Un millier de Canadiens français ont suivi les exercices. Le prédicateur était le R. P. Georges Bissonnette, S.S.S. Tous les dimanches de l'année à dix heures, la messe est dite particulièrement pour les Canadiens français et le sermon se donne en langue française.

Cinq Morts Assis !

Grand Roman Policier Inédit

par

Marcel ALLAIN

CHAPITRE PREMIER

— Zut!... fit David Dare.

Et, tout de suite après, il proféra, d'un ton convaincu:

— Le Chef est un idiot!...

Puis encore:

— L'endroit est célèbre pour son pendu... Bon!... Mais ce n'est pas une raison pour que je m'y casse la figure?

Sur quoi David Dare ne dit plus un mot, pendant quelques secondes, parce que son avion, saisi dans un remous aérien, menaçait de "s'engager" et réclamait toute son attention.

Depuis Villacoublay, cependant, où il avait pris le départ, les choses avaient marché toutes seules. Le moteur tournait rond. Les commandes n'avaient ni trop de "mou", ni trop de "dur". Et il faisait un temps superbe! Un de ces ciels bleus, qui sont la splendeur des étés parisiens...

Où! mais, dans ce ciel, un soleil furieux flambait, et dame!... franchissant la boucle de la Seine, puis atteignant la forêt de Saint-Germain — cette forêt qui est en effet célèbre pour son pendu légendaire — David Dare avait dû reconnaître, une fois de plus, les méfaits de la chaleur.

L'atmosphère que les terriens devaient trouver si pure et si tranquille, était, en réalité, parcourue de lames aériennes. Au moment où l'on s'y attendait le moins, on se sentait "pompé", ou encore projeté vers les nues, tout comme si quelque géant s'était amusé, de son soufflet, à faire voltiger dangereusement l'oiseau de toile!

Le remous vaincu, David Dare reprit:

— Avec cela que c'est une idée vraiment intéressante, de vous envoyer patrouiller dans l'atmosphère!... Du



**C'est à VOUS de défendre la liberté !...
Enrôlez-vous !**

La FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT.

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:
Pâleur Douleurs de dos, de reins
Faiblesse Irrégularités
Manque d'appétit Périodes douloureuses
Fatigue Troubles internes
Nervosité essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine U.S.C.
1570, rue St-Denis, Montréal

1566, rue St-Denis, Montréal.

EVITEZ LA GRAISSE EXCESSIVE EN VOUS PESANT FREQUEMMENT

Tout d'abord savez-vous quel poids une personne de votre âge et de votre grandeur devrait peser? Naturellement si vous ne le savez pas, il est inutile de lire le texte qui suit — il ne peut vous être utile. Cependant, si vous voulez vous renseigner, dites-moi votre âge, votre taille exacte et je vous dirai le poids moyen que vous devez peser.

Lorsque vous saurez combien vous devez peser et que la balance vous aura révélé que votre poids réel dépasse ce que vous devriez peser — vous pouvez y remédier dans la majorité des cas. Pas dans tous les cas, car il en est (c'est l'infime minorité) qui dépendent du mauvais fonctionnement des glandes et de tels cas relèvent de la médecine et non des soins de beauté.

Les instruments dont vous avez besoin pour réduire votre avoir-poids vous les connaissez bien, puisque vous en faites usage tous les jours. Ce sont le couteau, la fourchette et la cuiller! C'est dire que vous pouvez maigrir en mangeant... moins. Et c'est là la meilleure manière de maigrir d'une façon permanente. Les diètes vous feront maigrir, certes, mais dès que vous avez repris vos mauvaises habitudes alimentaires vous engraissez de nouveau.

Vous pouvez cependant faire la diète sans avoir à souffrir de la faim. Cessez de manger ces lourds "poudings", ces aliments gras ou ces sucreries qui vous plaisent tant. Un beau teint, un oeil vif, une ligne gracieuse ne valent-ils pas ce léger sacrifice? Vous verrez que vous gagnerez non seulement en apparence mais en énergie. Si vous ne vous sentez pas le courage de couper les desserts d'un seul coup, diminuez-en la consommation graduellement — prenez des portions plus petites... de plus en plus petites jusqu'à ce que vous cessiez complètement. Prenez-en moins pour arriver à ce résultat si vous le voulez. Vous maigrirez moins vite, peut-être — mais vous avez pris dix ans à accumuler cette graisse qui vous encombre, vous pouvez bien prendre un an à la perdre.

Prenez pour acquis que nous mangeons trop, beaucoup plus que ne requiert notre organisme et qu'il peut assimiler en quatre ou cinq livres qui séparent chaque repas. En réalité, nous nous gavons! Cela provoque une dilatation de plus en plus grande de l'estomac... et plus notre estomac se dilate, plus il requiert d'aliments pour le remplir. Nous le remplissons en augmentant le volume de ce que nous mangeons, sans nous soucier de la valeur nutritive de ce que nous consommons ainsi. Tout cela nous le faisons inconsciemment — mais quand nous nous suralimentons consciemment ou inconsciemment, le résultat est le même: nous mangeons trop.

Lisez sans délai mon feuillet: "L'obésité terreur des femmes" — je vous l'envoierai sur réception d'un timbre de 3c et vous y trouverez des indications quant aux aliments à éviter et ceux qui sont nourrissants sans produire de graisse excessive. Tous mes feuillets sont à votre disposition contre l'envoi d'un timbre de 3c pour chacun. Ils traitent des soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, du développement normal du buste, de la transpiration excessive, de l'enlèvement des poils follets, de la maigreur, des poids, et mesures normaux. On m'en fait la demande en adressant ses lettres, tout simplement à Cousine Blanche, 197 rue Ste-Catherine, Montréal.

Et ces feuillets ne comportent pas un mot de réclame. Ils sont le résultat de mes études commencées à l'Université de Paris, il y a bientôt quinze ans. Par conséquent, les conseils qu'on y trouve sont tout à fait désintéressés.

Cousine Blanche.

HAUSSE DE LA PRODUCTION DE HOUILLE

Ottawa, Canada. — Les mines de charbon du Canada ont bien commencé l'année. Elles ont en effet, produit en janvier 1,897,954 tonnes de houille, comparativement à 1,777,863 tonnes en janvier 1941 et à la moyenne de 1,537,470 tonnes établie pour ce mois au cours des cinq dernières années. La production de janvier 1942 se réparait ainsi: 1,226,435 tonnes de houille bitumineuse, 69,549 tonnes de houille semi-bitumineuse et 601,970 tonnes de lignite.

Les exploitants de l'Alberta ont produit en janvier 834,292 tonnes, dont 336,986 tonnes de houille bitumineuse, 69,549 tonnes de houille semi-bitumineuse, et 427,757 tonnes de lignite. Les chiffres correspondants de l'an dernier étaient les suivants: 282,711 tonnes de houille bitumineuse, 68,347 tonnes de houille semi-bitumineuse et 365,859 tonnes de lignite. Les mines de la Nouvelle-Ecosse ont produit 660,474 tonnes de houille comparativement à 683,589 tonnes, l'an dernier. La production des mines de la Saskatchewan a atteint le total de 174,213 tonnes, comparativement à 161,574 tonnes en janvier 1941, soit une augmentation de 8 pour cent. En Colombie-Britannique, on a extrait 191,060 tonnes de houille contre 171,420 tonnes en janvier 1941. La production du Nouveau-Brunswick a légèrement diminué en passant de 44,138

SECRETS

Les taches d'oreiller s'useront beaucoup moins vite si elles sont de deux pouces plus larges et dix pouces plus longues que l'oreiller lui-même.

Si la tarte aux fruits que vous faites déborde dans votre fourneau en cuisant et crée une mauvaise odeur de brûlé, étendez du sel sur le liquide qui s'est répandu dans le fourneau, et la vilaine odeur disparaîtra.

Employez du sucre en poudre ou à confiserie lorsque vous servez le thé. Il a la propriété de se dissoudre rapidement et dispense de la nécessité de brasser.

La viande se conservera indéfiniment lorsqu'elle est gelée mais il faut la faire cuire tout de suite dès qu'elle commence à dégeler.

Lorsque vous faites de la pâte avec de la mélasse, mesurez d'abord votre graisse et ensuite la mélasse et celle-ci n'adhérera pas aux parois de la tasse.

Si les flanelles du bébé ont été rapetissées et abîmées à la suite de lavages mal faits, essayez de les laver dans une eau et de la mousse de savon en ayant soin d'ajouter une cuillerée à thé de glycérine. Rincez dans une eau de même température à laquelle vous aurez ajouté un peu de borax et suspendez pour faire sécher, mais sans les tordre.

Lorsque vous faites une gelée de poisson ou un moule à la viande ou au poulet, mettez un demi-pouce de gélatine ordinaire dans le fond de votre moule et laissez prendre avant d'y verser le mélange.

Lorsque vous faites une gelée de poisson ou un moule à la viande ou au poulet, mettez un demi-pouce de gélatine ordinaire dans le fond de votre moule et laissez prendre avant d'y verser le mélange.

LE COURRIER DE MONTMAGNY

Ce journal est édité et imprimé à Montmagny par "Les Editions Marquis Ltée, 19, rue Saint-Thomas, Montmagny.

Toute correspondance concernant ce journal, devra être adressée à :

"Les Editions Marquis, Ltée.

19, rue St-Thomas — Montmagny

Imprimeur — Editeur — Photographeur

Trucs et Recettes

CONTRE LE FEU

Si vous avez des papiers importants à garantir préventivement du feu, plongez-les dans une solution d'alun; le papier ainsi traité résistera à la flamme.

HUILE CAMPHREE ECONOMIQUE

Dans une cuiller à bouche mettez de l'huile d'olive; jetez dedans un peu de camphre, posez la cuiller au-dessus de la flamme d'une bougie; sous l'action de la chaleur, le camphre se dissoudra rapidement et vous aurez de l'huile camphrée.

lance de viande. Vous obtiendrez ainsi en transvidant votre moule une belle surface unie que vous pourrez décorer en quelques minutes avec des oeufs cuits dur, des olives farcies et des bouchées de cresson.



AIDEZ L'HOMME EN UNIFORME

Vous seconderez les militaires en pratiquant régulièrement l'économie. Lorsque vous restreignez vos achats, vous rendez accessibles à l'industrie des armements plus de main-d'oeuvre et de matières premières.

Lorsque vous prêtez vos économies au pays en souscrivant des Certificats d'épargne et des Obligations des emprunts de guerre, vous aidez le Canada à fournir à nos combattants les armes et l'équipement dont ils ont besoin. C'est à la fois un acte patriotique et un bon placement.

Faites toute votre part! Economisez dès maintenant!

L'épargne, c'est du patriotisme pratique

LES BANQUES À CHARTE
DU CANADA



LES CONDITIONS DE L'OCTROI FEDERAL POUR LES ENGRAIS

Depuis six ans, le gouvernement fédéral a octroyé une somme totale de \$12,000,000, en vertu de la loi de réhabilitation de l'agriculture dans les provinces des prairies, et l'an dernier, il a consacré pour \$7,000,000 de subsides, ou à peu près, aux mêmes provinces, afin d'y aider les artisans du sol. Cette année, le ministère fédéral de l'Agriculture veut étendre son aide aux provinces de l'est et comme il reconnaît le rôle primordial des engrais chimiques dans l'amélioration des récoltes, il accorde des subventions, pour l'achat d'engrais aux cultivateurs de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard.

Le gouvernement a donc mis de côté la somme d'un million de dollars afin de contribuer à l'accroissement de la production de ce qu'il considère comme des substances alimentaires essentielles à l'effort de guerre. Cette attitude n'a pas pour objet d'augmenter matériellement la consommation totale d'engrais mais plutôt de faire converger l'utilisation des engrais vers les récoltes qui servent à produire le bœuf, le bacon, les oeufs et le fromage qu'on exporte en Grande-Bretagne. Ces récoltes comprennent les pâturages, le foin, le maïs, les navets, la betterave fourragère et toutes les céréales de printemps qu'on cultive pour la production du grain. Les autres récoltes, comme le tabac, les pommes de terre et les légumes, ne sont pas incluses dans le plan de subventions.

L'octroi s'applique aux engrais achetés à prix net et comptant, en quantité d'au moins un quart de tonne et de pas plus que cinq tonnes pour chaque ferme, entre le 1er janvier et le 1er juillet 1942. L'engrais ainsi acheté doit être approuvé par le conseil provincial des engrais pour le genre de culture auquel le cultivateur le destine; celui-ci doit signer une formule certifiant l'exactitude de ses déclarations et accusant réception de la subvention ou du boni déduit de sa facture lors de l'acquiescement.

L'octroi n'est accordé que pour les engrais composés des formules suivantes — concentration normale ou double — et à condition qu'on les emploie pour les récoltes désignées: en Ontario: 0-12-6, 0-12-10, 2-12-6, 2-12-10, 3-10-5, 4-12-6; au Québec: 0-16-6, 0-16-10, 2-12-6, 2-12-10, 4-8-10, 4-12-6; dans les provinces maritimes: 2-12-6, 4-8-10, 5-10-5, 5-9-8. En plus des formules ci-énumérées, le superphosphate et certains autres éléments de fertilisation peuvent être achetés avec l'obtention de l'octroi fédéral.

Le montant de la subvention est calculé d'après l'échelle suivante: 40 cents par unité d'azote et 20 cents par unité d'acide phosphorique assimilable et de potasse soluble dans l'eau. Une unité correspond à 20 livres, ce qui représente donc un pour cent d'une tonne. Ainsi, pour illustrer cette méthode d'allocation par un exemple concret, la subvention fédérale serait de \$4.40 pour une tonne de 2-12-6, et de \$5.20 pour une tonne de 2-12-10. Il n'y a aucun doute que cet-

LE CULTIVATEUR A L'OFFENSIVE

Ce printemps, le cultivateur est à l'offensive sur le front agricole. Le Canada doit produire, entre autres, 5,000,000 de livres de lait de plus que l'an dernier et 17 p. c. de plus de porc à bacon. On n'y arrivera jamais sans un effort colossal. Le manque de main-d'œuvre, dans les campagnes, compliquera un problème déjà ardu et entraînera probablement une diminution sérieuse des récoltes de grain, de maïs et de légumes. Il faudra donc que cette perte soit compensée par un rendement plus considérable de chaque arpent mis en culture.

Les réponses des cultivateurs à qui on a envoyé un questionnaire relatif à l'analyse du sol, dans toutes les régions de l'est canadien et en Colombie Britannique, montrent qu'on peut accroître le rendement du grain, du foin, du maïs, des légumes et des pâturages de 10 p. c. à 50 p. c. par de généreuses applications d'engrais. Il importe évidemment d'employer l'engrais le mieux approprié à chaque culture, mais le conseil provincial des engrais peut renseigner les cultivateurs de façon complète sous ce rapport. D'autre part, comme on l'a vu, le gouvernement fédéral donne cette année une aide appréciable aux cultivateurs pour l'achat des engrais destinés aux récoltes les plus importantes du point de vue de l'effort de guerre.

Dans l'utilisation des engrais, une bonne partie du succès dépend de l'emploi de la formule appropriée. Ceux qui emploieront des engrais chimiques pour la première fois, et il y en aura un nombre considérable cette année, devraient donc se documenter là-dessus en écrivant au ministère provincial de l'Agriculture, en consultant un agronome ou encore des vendeurs d'engrais réputés. Il est également important de commander ses engrais à bonne heure afin de pouvoir compter sur leur livraison en temps opportun.

De bons produits de ferme constituent une arme précieuse pour le Canada et ses alliés, mais encore faut-il que ces produits soient disponibles en quantité suffisante. Voilà la raison de la nouvelle offensive sur le front agricole et il importe que chacun y prenne part.

Une généreuse subvention, qui équivaut en somme à un escompte substantiel incitera considérablement les cultivateurs à s'en prévaloir, c'est-à-dire à développer les cultures que l'on estime présentement essentielles à notre effort de guerre. D'autre part, il est évident que le succès de cette entreprise ne peut être assuré que par l'entière coopération du cultivateur, du vendeur d'engrais et du manufacturier. Mais ces trois groupes de citoyens ont déjà fait leurs preuves. On sait le fier patriotisme qui les anime et le désir qu'ils ont d'aider à maintenir la liberté au Canada et dans les autres pays de l'univers.

LA MOUCHE A MIEL CANADIENNE AIDE A L'EFFORT DE GUERRE

Dans quelques semaines des millions d'ouvrières nouvelles aideront le Canada dans son effort de guerre. Beaucoup de ces ouvrières sont déjà ici et beaucoup d'autres sont en route; elles viennent des états du Sud, pour aider à la production de nourriture sous forme de miel.

En temps normal, les abeilles canadiennes produisent de 25 à 29 millions de livres de miel tous les ans, mais elles pourraient en produire deux fois plus si cela était nécessaire. La cire est un autre produit des ruches pour lequel il y existe une grosse demande. Maintenant que certaines sources d'approvisionnement ont disparu ou diminué, il faudra que l'abeille produise plus pour y suppléer.

En dehors de la production du miel, l'abeille rend aussi de grands services en augmentant la production d'un grand nombre d'articles. On sait par exemple que les cultivateurs et les jardiniers s'inquiètent d'un manque possible de graines de semence. La plupart des plantes ne peuvent produire de semences sans une fécondation croi-

sée. L'abeille méthodique en quête de nectar distribue d'une plante à l'autre le pollen vivifiant. La pomme rose, la prune juteuse, la cerise succulente seraient presque inconnues sans les visites de l'abeille au temps de la floraison.

Les fonctionnaires qui dirigent la production en temps de guerre reconnaissent l'importance de l'abeille dans l'économie du temps de guerre et ont accordé certaines priorités à l'apiculteur. A ce dernier maintenant de collaborer en fournissant à ses abeilles les conditions qui leur permettront de travailler à plein rendement.

NOTE

La Birmanie est de tous les pays du monde celui qui exporte le plus de riz. L'Inde est son client principal, le Japon vient ensuite. C'est le dernier pays importait jusqu'ici peu près la moitié autant de riz que l'Inde.

ABONDANCE ET FAMINE

La situation d'abondance dans le monde est très inégale, il y a abondance dans certains pays et famine ailleurs. Il existe des stocks de blé abondants dans l'Amérique du Nord et du Sud et en Australie, tandis que la famine sévit en Grèce et qu'il y a une grande disette de grains panifiables en Espagne et en Eire, deux des quelques pays restés neutres. La situation de la France et des autres pays occupés est sans doute très grave; le rationnement du pain est commun à la plupart des pays de l'Europe, sans exclure l'Italie.

La demande toujours plus vive de la part des consommateurs, la demande de la Grande-Bretagne et le paiement d'une prime de trois cents sur les oeufs d'exportation de la catégorie A, ont fait que les prix du marché sont restés fermes et satisfaisants pour les oeufs en ces derniers mois.

Assurez votre sécurité future en épargnant aujourd'hui. Achetez des certificats d'épargne.

ça c'est du GIN
ça c'est du GENIÈVRE
c'est du MELCHERS
CROIX D'OR!

40 OZ
\$ 3.45

26 OZ
\$ 2.40

10 OZ
\$ 1.05



PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED • MONTREAL ET BERTHIERVILLE

British United Press

LETTRE DE LONDRES

LONDRES, (B.U.P.). — Il était un temps où l'on apprenait aux gens dans leur jeunesse leur devoir envers leurs semblables et où on leur enseignait le respect du bien d'autrui. Peut-être le même enseignement se donne-t-il encore. Mais malgré tout, un nombre de plus en plus grand d'habitants de Londres, et d'autres lieux, oublient ou au moins ignorent ces principes.

Et pour une bonne part, cet état de choses est dû à l'obscurcissement et au marché clandestin. En effet, l'obscurcissement facilite les mauvaises actions et le marché noir fournit le mobile. A ces causes, il faut aussi ajouter les effets indéfinissables de l'atmosphère d'un pays en guerre et les conditions d'existence dans ces temps troublés.

Mais quelque en soient les causes, un fait certain c'est que, selon la police et les rapports des cours de justice, les vols, petits ou gros, de professionnels ou d'amateurs, augmentent en nombre de façon prodigieuse. Les compagnies de chemins de fer, en particulier, et les firmes de commerce en savent quelque chose.

Les vols sont de tous genres. Ils vont du petit larcin aux grands vols perpétrés par des bandes organisées. De ces vols, il résulte la disparition de marchandises évaluées à des milliers et des milliers de livres. Je ne cite pas de chiffres car apparemment, il n'y a pas de limites pour ces gens. Cependant, au bas de l'échelle, il existe des cas où la somme volée est minime. Tel, par exemple, celui d'un employé d'une compagnie de chemin de fer, qui, après 39 années de service, a été accusé d'avoir volé quatre sous de charbon! La simple mention d'une poursuite pour une somme aussi minime indique bien l'attitude que sont contraintes de prendre les compagnies devant les pertes énormes causées par les vols constants.

Mais il existe, entre le grand vol et le petit, un genre intermédiaire. Et de ce type, on signale de nouveaux cas chaque jour. Par exemple, le conducteur d'une camionnette chargée ordinairement de denrées, de cigarettes, de vêtements, de fourrure, enfin de quelque chose très en demande et facilement écoulable, s'arrête (presque toujours pendant les heures d'obscurcissement) à un restaurant pour prendre un sandwich ou quoi donc encore. Il en ressort quelque cinq ou dix minutes plus tard pour constater que sa camionnette a disparu. On la retrouve ordinairement, un peu plus loin dans une venelle et très souvent... sans cheval. En temps ordinaires, ces camionneurs étaient accompagnés d'un garçon-livreur mais la chose ne se fait plus à cause de l'extrême rareté de la main-d'œuvre. Quelquefois, il existe collusion entre les voleurs et le conducteur mais cela n'est pas toujours prouvé. Et la police a la certitude, pendant ce temps, que les membres d'une bande bien organisée de trafiqueurs doublés de voleurs a fait le coup et a écoulé la marchandise.

Les trafiqueurs de cette trempe font des affaires énormes et des profits encore plus gros. Le règlement se fait au comptant et sur le champ, donnant pas de chèques, pas de factures, pas de reçus, pas de garanties, pas de documents en un mot. Et surtout paiement en petits billets! Pas plus de cinq livres (\$25.). On veut de la monnaie que l'on puisse changer n'importe où. Et ce n'est que quelquefois, de temps en temps, que les chefs de ces bandes se font prendre peut-être lorsqu'un mouchard ou un complice mécontent vend la mèche, quoique dans un très grand nombre de cas la police croit connaître l'identité des chefs mais ne possède pas les preuves suffisantes pour satisfaire une cours de justice.

Et même lorsque les coupables ne peuvent plus nier l'évidence et sont condamnés, les peines paraissent minimes. Les amendes imposées paraissent énormes et elles le sont en elles-mêmes — des coupables ont payé des amendes de plusieurs milliers de dollars — mais en comparaison des profits que ces transactions illégales rapportent, elles paraissent tout-à-fait insignifiantes et n'ont aucun effet préventif.

Pourquoi ne condamne-t-on pas plus souvent à la prison? C'est un mystère. Pourtant la loi donne au juge ce pouvoir bien que la peine de servitude soit limitée à deux ans. Il semble pour quelque raison obs-

CONVENTION FEDERALE-PROVINCIALE SUR LA VIE SAUVAGE

Ottawa, Canada. — Les spécialistes en vie sauvage des divers gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral se réuniront à Ottawa, les lundi et mardi 6 et 7 avril, pour la discussion périodique de problèmes de conservation, annonce le ministère des Mines et des Ressources.

Convoquées par le ministre des Mines et des Ressources, ces réunions ont généralement lieu tous les deux ans pour permettre aux spécialistes responsables de la faune sauvage de se rencontrer, de se communiquer des renseignements sur la situation de la vie sauvage et de suggérer les mesures les mieux appropriées à la conservation de ces importantes ressources naturelles.

Comme on traitera surtout de questions administratives aux séances régulières de la convention, le

public n'y sera pas admis, mais les commerçants de fourrures, les membres des associations sportives et toute personne qui s'intéresse aux problèmes de la conservation des ressources naturelles seront les bienvenus à la séance publique spéciale qui aura lieu lundi, le 6 avril, à 8 heures du soir, à l'auditorium du Musée national.

Après la tenue de cette convention, plusieurs délégués se rendront à Toronto pour participer à la Septième Convention relative à la Vie sauvage en Amérique du Nord, qui aura lieu du 8 au 10 avril. Cette convention est la première du genre que l'on tient au Canada, et elle offre aux sportsmen et aux spécialistes canadiens de la conservation une belle occasion de discuter avec les délégués des Etats-Unis les problèmes qui les intéressent.

cure que ce pouvoir n'est pas assez souvent exercé contre le profiteur. Et la population commence à s'agiter. Il est quelquefois rumeur que la police est sur le point de faire des arrestations sensationnelles mais c'est toujours un canard!

Pendant ce temps des quantités énormes de marchandises disparaissent dans les entrepôts. On crie de plus en plus contre les profiteurs du Marché Noir. "Ce sont sous la même peau des voleurs, des saboteurs et des traîtres", écrit un journal du matin. Et le procureur-général, devant la colère populaire, parle de passer les profiteurs devant le peloton d'exécution.

CAP ST-IGNACE

CONCOURS DE MARS

Ecole no 6:

7e Année: Annette Gagnon, Rose-Alma Beilleau, Florence Bernier.

6e Année: Colette Ouellet, Thérèse Beilleau, Alcide Poitras.

5e Année: Jean-Ls. Brie, Alyre Fortin.

4e Année: Rosaire Gagnon, Paul H. Bernier, Ronald Bernier.

3e Année: Thérèse Gagnon, M. Paule Bernier, Carmen Dubé.

2e Année: Pierrette Boulay, Gisèle Gagnon, Pauline Morin.

1ère Année: M.-May Beilleau, Cl. Poitras, Claudette Morin.

VA-ET-VIENT

MM. et Mmes Robert Guimont, de Montréal, L.-Ernest Guimont, de Québec, J.-Paul Guimont, de L'Islet, étaient, à l'occasion de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Napoléon Guimont.

—M. Gérard Fraser, de Montréal, était le 5 avril, en visite chez des parents.

DEMANDE

Sachez profiter du gros commerce du printemps. Prenez immédiatement une agence JITO—servez régulièrement les clients de votre district. Notre proposition comporte de beaux avantages. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai gratuits. Catalogue, détails fournis gratuitement. Cie JITO, 1435, Montcalm, Montréal.



LA BIÈRE EST D'USAGE COURANT DANS NOS FOYERS

Dans la plupart de nos foyers, la bière figure avec honneur à côté des autres produits d'usage domestique.

Cette popularité bien méritée, elle la doit à sa pureté et à la satisfaction qu'elle

procure. La bière est un produit de la

nature, qu'il est agréable de servir à ses amis et que tous apprécient.

Servir de la bière à ses visiteurs et amis, c'est leur marquer son affection et leur procurer une satisfaction légitime.

"La bière est un facteur de modération."



BREWERS INDUSTRIAL FOUNDATION OF CANADA

MERVEILLEUX POUR SUCRER LES CEREALES

Soit pour les céréales préparées ou le gruau cuit chez soi, la Mélasse BEMA employée pour sucrer donne une saveur délicieuse qui plaît aux grands comme aux petits.

La Mélasse BEMA est le jus pur de la canne à sucre. Elle est, par conséquent, non seulement idéale pour sucrer mais est aussi une source riche de fer et autres éléments nutritifs.

Employez la BEMA sur du pain, des crêpes ou des gaufres. Servez-vous en dans la cuisson de vos gâteaux, biscuits, tartes, etc. Elle est bonne de toute façon.



MARQUE BEMA

MELASSE DES BARBADES

"UN PRODUIT PUR—SANS MELANGE"